

Alimentation: profits élevés mais normaux

— la Commission Plumtre

par Michel ROESLER

Le secteur alimentaire ne fait pas de super profits sur le dos des consommateurs. S'il a enregistré de sensibles hausses de bénéfices, c'est parce que l'économie canadienne a connu une forte reprise au cours des deux dernières années. C'est ce qu'affirme la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires que préside Mme Beryl Plumtre, dans son dernier rapport trimestriel rendu public, hier, à Montréal.

On entend par secteur alimentaire, toute la chaîne qui va de l'agriculteur au détaillant en passant par le transformateur et le grossiste.

Ce secteur a pu ainsi revenir à des niveaux de profits plus favorables par rapport à ce qu'il était les années précédentes, affirme la Commission.

Par exemple, le taux de rendement du capital-actions des fabricants de produits alimentaires a dépassé 11 pour cent pendant le deuxième trimestre de 1972, soit le plus haut taux enregistré au cours de la dernière dé-

cadence. Cependant, pour le secteur manufacturier, dans son ensemble, le taux de rendement du capital-actions a dépassé 12 pour cent.

Autrement dit, malgré sa bonne situation, le secteur alimentaire reste en dessous des principaux secteurs manufacturiers, en matière de profits.

En moyenne, au cours des 10 dernières années le rendement a été de 10 pour cent pour le secteur manufacturier et de moins de 9 pour cent pour les fabricants de produits alimentaires.

Pour établir ses calculs, la Commission a étudié le taux de rendement du capital-actions et le taux de rendement du capital investi.

Pas de bénéfices excessifs pour les supermarchés

La Commission Plumtre vient au secours des supermarchés que l'on accuse souvent d'être responsables de la hausse des prix. On peut lire dans son rapport: "Les détaillants d'alimentation, en particulier les grandes chaînes, ont été les principales cibles des

accusations de profit excessif. Pour la plupart des consommateurs, des bénéfices de l'ordre de plusieurs millions de dollars semblent volumineux. Mais ces sommes doivent être considérées par rapport au capital investi par les actionnaires."

Les grandes entreprises alimentaires multinationales n'ont pas, non plus, selon le rapport, fait de bénéfices exorbitants.

La commission Plumtre en déduit que si la situation financière des sociétés du secteur de l'alimentation

s'est améliorée, les données disponibles n'indiquent pas de profits anormalement élevés cette année, aussi bien par rapport aux autres secteurs que par rapport aux années passées.

La Commission n'en continue pas moins son étude sur la rentabilité des sociétés d'alimentation et sur les pratiques et les politiques de prix des grandes entreprises.

Dans un autre chapitre du rapport, la Commission constate que les prix de détail de l'alimentation se sont acc-

Voir ALIMENTATION, page A 6

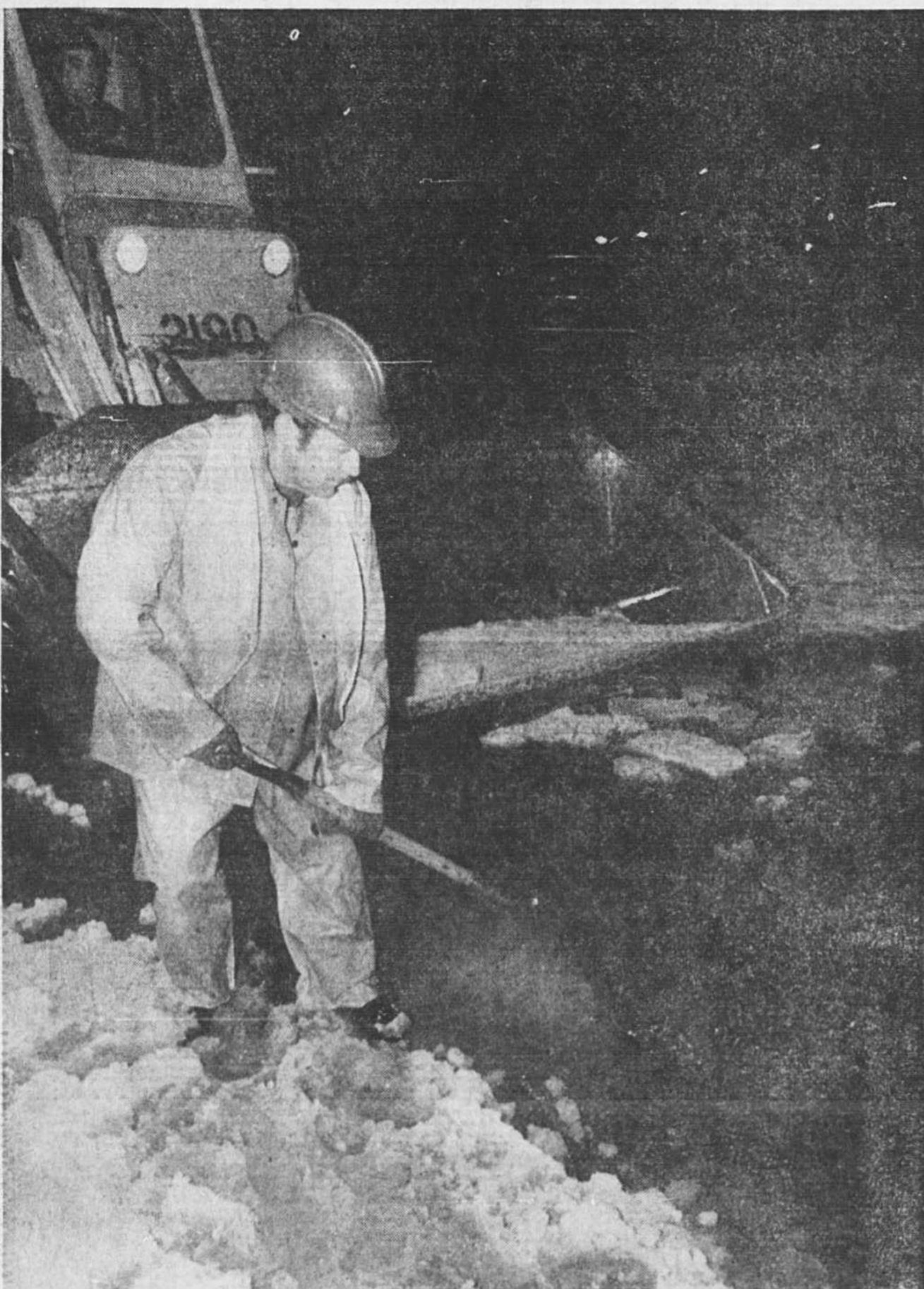


photo Denis Courville, LA PRESSE

Des inondations à craindre

Avec la pluie qui a continué de tomber toute la nuit, les services d'urgence devaient veiller aux risques d'inondations. Mais l'hiver commence officiellement aujourd'hui et cette pluie doit se transformer en neige.

Nos informations en pages A 13 et D 12

Espagne: risque d'un durcissement après l'assassinat de l'amiral Blanco

MADRID (UPI, AFP) — L'assassinat hier du premier ministre de l'Espagne, l'amiral Luis Carrero Blanco, plonge ce pays dans un état de tension qu'il n'a pas connue depuis la fin de la guerre civile, il y a 34 ans.

C'est la première fois dans les annales du régime franquiste qu'un haut dignitaire est assassiné. L'attentat est survenu à la fin d'une année qui fut le témoin d'une activité croissante de la part tant de l'extrême-gauche que de l'extrême-droite.

Des observateurs estiment que l'on pourrait assister à un ressac de droite, à la suite de l'attentat, avec pour résultat la suppression de certaines libertés acquises au cours des derniers mois.

Ces observateurs estiment que ce ressac dépasserait celui manifesté lors de l'assassinat, il y a quelques mois, d'un agent de police par des éléments de gauche. Après une période de calme, la droite organisa par la suite des manifestations demandant à Franco de limoger le gouvernement

au pouvoir et le remplacer par des "durs" qui épurerait l'Espagne de ses éléments de gauche.

Franco réagit à ces manifestations en nommant à la tête du gouvernement l'amiral Blanco, un militaire et un anti-communiste notoire, qui jouissait de la confiance des milieux conservateurs. L'amiral forma un cabinet où l'influence des "durs" équilibrait celle des technocrates modérés. A la surprise de plusieurs, l'amiral Blanco entreprit de libéraliser les lois sur la censure. Il affirmait en outre qu'il oeuvrait en faveur de la participation croissante du peuple espagnol dans la vie politique.

Parmi les éléments de droite qui se sont mis en vedette pendant la crise

Voir ESPAGNE, page A 6

L'E.T.A. revendique la mort de Carrero Blanco

— page C 6

Perspective-Jeunesse change de ministère

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le programme Perspective-Jeunesse relèvera désormais du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration et non plus du Secrétariat d'état qui l'avait mis au monde à l'été de 1971.

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Robert Andras, a affirmé, hier à La Presse, que le transfert avait bel et bien été effectué et que les employés de Perspectives-Jeunesse étaient désormais à l'emploi de son ministère.

En opérant ce changement très important pour ce programme créé à l'époque où le chômage étudiant faisait rage au Canada, le gouvernement veut, d'une part, regrouper sous un même toit tous les programmes à création d'emplois et, de l'autre, décharger le Secrétariat d'Etat de ce qui

n'est pas strictement culturel, multiculturel, bilingue (les programmes de langue) et citoyen.

Perspective-Jeunesse (on ignore s'il continuera de porter ce nom) relèvera désormais de la nouvelle direction chargée de la création d'emplois — au sein du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration.

En certains milieux, on soutient que ce transfert amènera à plus ou moins brève échéance la disparition du programme Perspective-Jeunesse dans sa formule actuelle.

On sait que le gouvernement fédéral via le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social envisage la création d'un vaste programme d'emploi communautaire qui pourrait éventuellement englober Perspectives-Jeunesse et les Projets d'initiative locale. Ce projet sera discuté lors d'une con-

Voir MINISTÈRE, page A 6

AUJOURD'HUI

Pas de débat sur le CAD

— page A 2

Un Papillon qui ne vaut pas son pesant d'or

— page A 10

Northrop poursuit Ottawa pour \$17.5 millions

— page C 2

La conférence de Genève s'est ouverte ce matin

— page C 6

Les hôtes du Cojo: beaucoup d'appelés mais peu d'élus

— page D 2

sport
-hebdo



Noël, est d'abord la fête des enfants. Sport Hebdo présente deux figures attachantes: celles de Serge Junior, le fils de Serge Savard, et de Nathalie Richard, la petite dernière du capitaine du Canadien. Nous avons causé avec Junior en jouant, évidemment, au hockey; avec Nathalie sur un vaste fauteuil en parlant du Père Noël.

— pages B 1 et B 3

Match nul du Canadien 2-2 à Buffalo

Une 6e place pour Cathy Kreiner en coupe du Monde

— page B 4

SOMMAIRE

Arts et spectacles: A 10 à A 12
Cinéma: A 11
Décès, naissances, etc.: D 13
"Dites-moi, docteur": D 2
Economie: C 1 à C 3
Bandes dessinées: D 4
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: D 6
Horoscope: D 2
Informations étrangères: C 6
Jardins et maisons: D 10
Les maux de notre langue: D 11
Loisirs et Récréation: D 4
Mon Oeil sur Montréal: D 3
"Mot-mystère": D 9
Mots croisés: D 8
Petites annonces: D 5 à D 11
Radio et télévision: A 12
Sports: B 1 à B 7
Tribunaux: D 11
Vivre aujourd'hui: D 2, D 3
LA PETITE PATRIE: D 7

L'usine de Skiroule ferme ses portes

par Denis MASSE

La compagnie américaine Coleman à qui appartient l'entreprise Skiroule a décidé de cesser la fabrication de motoneiges à son usine de Wickham, dans les environs de Drummondville, et de se départir de sa filiale québécoise.

Son objectif est de liquider les affaires de Skiroule en moins d'un an et de rechercher un acheteur éventuel qui prendrait à son compte la production et la mise en marché de ce scooter des neiges.

Cette décision entraîne pour le moment la fermeture de l'usine de Wickham où il ne reste guère qu'une centaine d'employés salariés, les autres 250 étant déjà en congé pour la période annuelle d'inventaire d'une durée habituelle de deux mois.

Rejoint à son domicile à son retour d'une assemblée à la maisonnière à Wichita, au Kansas, le vice-président et secrétaire de Skiroule, M. Raymond Royer, a laissé entendre hier à LA PRESSE qu'un groupe francophone québécois pourrait bien reprendre la production et

qu'une nouvelle à ce sujet pourrait être annoncée dans une semaine.

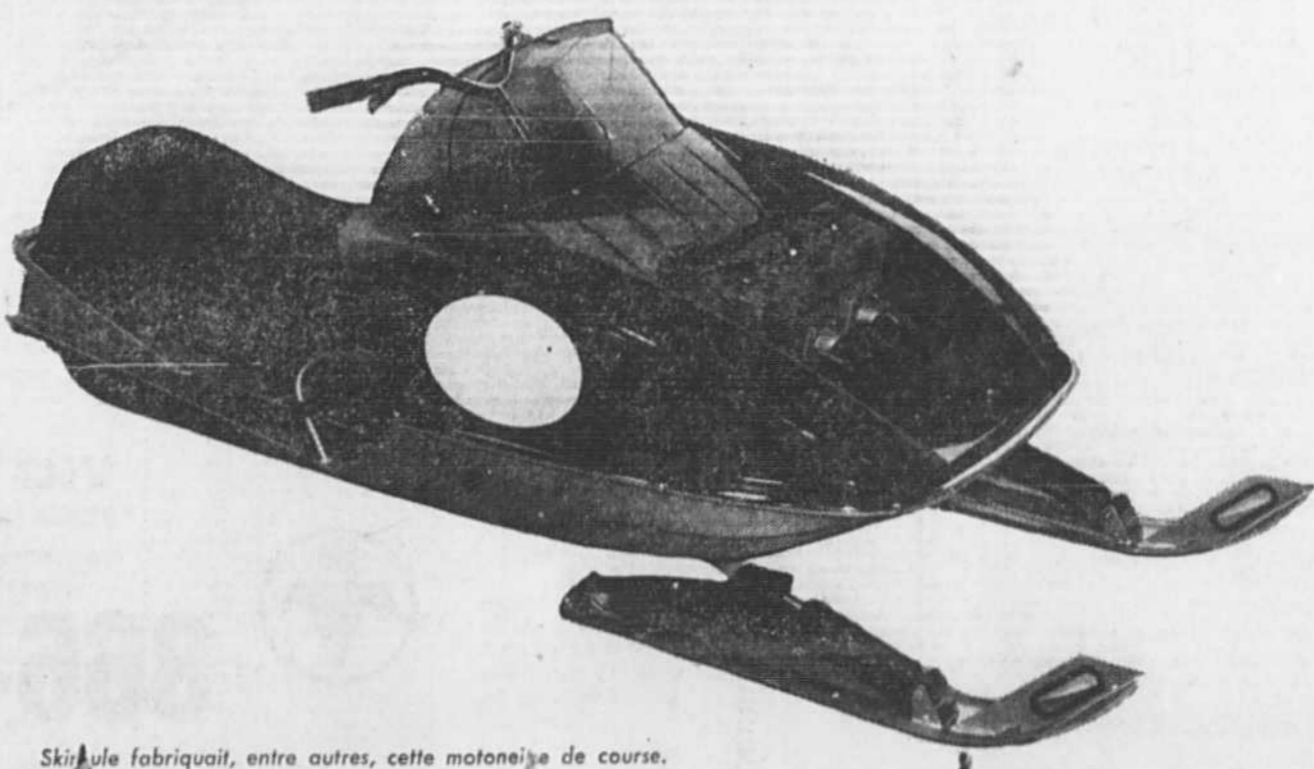
Si la réorganisation de la compagnie se réalise selon les prévisions de l'administration locale, la production de la motoneige Skiroule reprendrait à la mi-février.

De toutes façons, la compagnie Coleman qui avait acquis l'entreprise des maisons de M. R. Houle en 1969, poursuit des négociations avec deux autres groupes d'acheteurs intéressés à prendre la relève.

La décision de Coleman de se retirer de l'industrie de la motoneige découle d'un ralentissement dans le programme des ventes et d'une lourde accumulation des stocks chez les concessionnaires.

La production de Skiroule avait été réduite du tiers au cours de l'année, tombant de 30,000 à 10,000 unités.

La liquidation de Skiroule cristallise en quelque sorte la crise de l'industrie de la motoneige qui doit faire face à de graves difficultés et dont on lira un aperçu plus détaillé en page C 1 de l'édition d'aujourd'hui.



Skiroule fabriquait, entre autres, cette motoneige de course.

mini-presse

le monde

□ C'est aujourd'hui que débute à Genève la **conférence de paix** sur le Proche-Orient, sous la présidence du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim. Les délégués prennent place autour de six tables disposées en hexagone. On prévoit que la conférence pourrait être **ajournée** après les déclarations inaugurales des ministres des Affaires étrangères. Hier, MM. Gromyko et Kissinger se sont rencontrés pour discuter de la procédure et se sont dits **confiants** que des progrès seront réalisés.

□ Une organisation séparatiste et révolutionnaire **basque**, l'E.T.A., a **revendiqué** hier l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, chef du gouvernement tué dans une explosion. Le gouvernement a reconnu qu'il s'agissait d'un **attentat** et a proclamé un deuil national de trois jours et **renforcé** les mesures de sécurité. Les funérailles du défunt ont lieu aujourd'hui. Le nouveau chef du gouvernement, M. Fernandez Miranda, a déclaré que l'ordre sera maintenu et que les coupables seront poursuivis.

□ Trois **chefs d'Etat** et un vice-président **africains** seront reçus par le pape Paul VI samedi. Ils doivent discuter avec le souverain pontife de l'avenir de **Jérusalem**. Cette rencontre sans précédent pourrait poser devant l'opinion internationale tout le problème des Lieux saints.

□ Le président **Pompidou** a averti les Français que l'année 1974 sera **dure**, marquée par une inflation et un chômage accrus. Il a invité ses concitoyens à l'union et à l'effort et réaffirmé sa **confiance** en son premier ministre, M. Messmer. Le chef de l'Etat s'est aussi dit satisfait du sommet de Copenhague.

□ Les **explosions** de bombes et de coils piégés et les alertes à la bombe se sont **poursuivies** hier à Londres et ont même gagné Dublin.

□ Le **Koweït** serait prêt à remettre à l'Organisation de libération de la Palestine les cinq **terroristes** responsables du massacre de Rome pour qu'ils soient jugés par un tribunal palestinien.

le Québec

□ En réplique à la motion de l'Opposition qui blâmait le gouvernement libéral de Robert Bourassa d'avoir **négligé** de prendre les mesures requises pour faire du français la **langue officielle** au Québec, le Dr François Cloutier a déclaré que la seule manière de corriger nos insuffisances démographiques était de **faire des enfants**.

□ Le Parti Québécois ne **contestera pas** devant les tribunaux l'élection du député libéral Jean-Claude Malépart dans la circonscription de Sainte-Marie.

□ M. **Phil Cossette** a nié la rumeur voulant que M. Yvon Dupuis, actuellement en vacances à Miami, ait l'intention de **démissionner** de son poste de chef du Parti créditiste lors des assises que tiendra cette faction du parti, en mai prochain.

□ Le **président** de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie a **repoussé** la demande de **débat d'ur-**

gence faite par le Parti Québécois sur le **Centre d'analyse et de documentation (CAD)** du gouvernement québécois.

□ Le **président** de la **Conférence des juges** du Québec, le juge Guy Guérin, s'est rendu à l'Assemblée nationale hier pour dire qu'il n'était pas heureux du flibustier du Parti québécois qui s'oppose à la **hausse** de salaire proposée de \$5,000 aux magistrats du Québec. Il a même dit que le PQ tenait les juges en "**otages**".

□ Une **loi particulière** réglementera désormais les opérations des **caisses d'entraide** économique au Québec.

□ Le premier ministre Bourassa **attend la réponse des Indiens** de la Baie James à des **propositions** faites par le gouvernement, il y a deux semaines. M. Bourassa a réaffirmé la **volonté** de son gouvernement de **végocier sérieusement** avec les Indiens.

le sport

□ Le Canadien n'a vraiment **bien joué** qu'au cours de la **première** période, hier soir à Buffalo. Résultat: il a dû se contenter d'un match nul de 2-2. Jim Roberts et Chuck Leffley ont réussi les buts du Tricolore. Henri **Richard**, qui a obtenu une passe, en était à son 1,000^e point dans la ligue Nationale.

□ Pendant ce temps, les **Flyers** de Philadelphie se hissaient au premier rang de la division Ouest en remportant un **victoire** de 9-3 contre les Canucks de Vancouver.

□ Au baseball, Joe Cronin, le président de la ligue Américaine, a fi-

nalement rendu une décision dans la désormais célèbre affaire Dick Williams-Yankees de New York-Charles O. Finley. **Williams** n'ira pas à New York. Il devra respecter son contrat avec les Athletics d'Oakland. Par ailleurs, les Expos ont échangé le lanceur de relève Pat Jarvis aux Rangers du Texas contre le joueur de premier but Larry Bitner.

□ Aux épreuves de la Coupe du monde, la canadienne **Kathy Kreiner** a terminé au **sixième** rang. La victoire est allée à l'Autrichienne Hanne Wenzel.

Cloutier préconise la revanche des berceaux

par Gilles LESAGE

QUEBEC — "Le seul moyen de corriger nos insuffisances démographiques, messieurs, madame, c'est de faire des enfants."

Voilà ce qu'a soutenu, hier, à l'Assemblée nationale le ministre de l'Éducation à l'adresse de ses 108 collègues masculins — dont quelques dizaines à peine étaient présents — et de son unique collègue féminin, Mlle Lise Bacon.

Le Dr François Cloutier donnait alors la réplique à la motion par laquelle l'Opposition blâmait "le gouvernement d'avoir négligé de prendre les mesures requises pour faire du français, au Québec, la seule langue officielle, la langue de travail et la langue d'enseignement pour les immigrants". Seul le député créditiste de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, a voté avec les six députés du Parti québécois, bien qu'il ait exprimé des réserves quant à l'opportunité de faire du français la seule langue officielle au Québec.

Selon le chef de l'Opposition, "le français au Canada est en régression

constante, je dirais même dramatique". Il invoque diverses études et statistiques pour démontrer que ce problème se pose de plus en plus même au Québec. "C'est comme si le cancer, autrefois périphérique, s'attaquait maintenant aux organes vitaux. C'est comme si le bastion culturel, qui n'était menacé autrefois que par des escarmouches dans la plaine, était maintenant assiégé au sein même du glacie québécois."

Analysant trois facteurs, M. Jacques-Yvan Morin soutient qu'à l'école, au travail et dans les mass media, "au train où vont les choses, non seulement le mouvement de transfert linguistique en faveur de l'anglais ne se résorbera point, mais qu'au contraire nous allons être témoins, au cours des années qui viennent, d'un phénomène d'accélération".

Le député péquiste a fait état d'une "fuite providentielle" par laquelle LA PRESSE révélait, il y a deux semaines, des chiffres dramatiques sur l'assimilation des francophones au plan de l'école.

Selon le chef de l'Opposition, trois points majeurs motivent la motion de censure:

- l'assimilation des francophones est à toutes fins utiles en bonne marche, sinon même, dans la plupart des cas, consommée hors du Québec, et elle est désormais largement amorcée et même, dans certains coins, avancée au Québec même;
- les forces de l'assimilation vont croissant et "il y a à la fois un phénomène d'accélération historique auquel aucun Québécois digne de ce nom ne peut demeurer indifférent";
- le gouvernement québécois doit être blâmé pour son inaction, même sa démission devant les difficultés que lui posent les problèmes aigus de transfert linguistique.

En réplique, le ministre de l'Éducation a soutenu que la motion péquiste était dilatoire et que l'article de LA PRESSE (qui citait pourtant l'étude d'un haut fonctionnaire) était "tendancieux et ne se fondait peut-être pas sur des chiffres absolument précis et bien interprétés".

A M. Morin qui le pressait de lui répondre, le Dr Cloutier a lancé: "Je suis ici pour faire de la politique et non pour donner des cours..."

Le ministre estime que "le gouvernement a, depuis le début de son mandat, clairement indiqué que le problème linguistique se posait et qu'il avait l'intention d'intervenir d'une façon rigoureuse".

Comme il le fait souvent, il a rappelé un certain nombre de contraintes: le Québec est en Amérique du Nord et il "n'a pas la latitude d'intervenir comme le ferait un pays homogène sur le plan linguistique et isolé de ses voisins sur le plan économique; la population québécoise n'est pas monolithique et est devenue une mosaïque".

M. Cloutier fait ensuite état des réalisations du gouvernement libéral, déplorant que les mass media n'en fassent pas assez état.

Hausse probable des prix des grains de provende

QUEBEC (PC) — Ce n'est pas tant une pénurie de grains de provende qui risque d'affecter les producteurs agricoles cet hiver qu'une hausse de prix pour leur approvisionnement, que le gouvernement fédéral devra leur assurer par voie ferrée plutôt que par voie d'eau.

C'est du moins ce qui se dégage de l'opinion émise hier à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, qui livrait ses commentaires sur le SOS lancé la veille par l'Union des producteurs agricoles du Québec.

Le Québec a besoin de 17 millions de boisseaux de blé pour hiverner et, à la fermeture de la voie maritime, il y a habituellement 9 millions de boisseaux entreposés dans les hangars de Montréal, Trois-Rivières et Sorel. Les huit autres millions de boisseaux sont acheminés au Québec durant l'hiver par voie ferrée.

Mais cette année, à cause de la grève des chemins de fer et celle des débardeurs de l'Ouest canadien, les Prairies ont pris une partie du stock de l'Est pour satisfaire les demandes des pays clients comme l'URSS, l'Inde, le Japon et la Chine.

Entre-temps, l'Est canadien, dont le Québec, n'a pu remplir ses hangars avec le résultat qu'une menace de pénurie commence à se faire dangereuse à mesure que le temps avance.

Le Québec n'a que deux millions de boisseaux en réserve, comparativement à neuf l'an passé. Il devra donc en importer sept millions de plus cette année par voie ferrée, car la voie maritime vient d'être fermée, mais ce moyen de transport est beaucoup plus onéreux que le transport maritime.

L'Union des producteurs agricoles estime la différence du coût entre \$0.13 et \$0.17 le boisseau, chiffres sur lesquels le ministre Toupin est plus ou moins d'accord.

Cependant, la Commission canadienne du blé se doit de mettre en place dans le plus bref délai un système de transport de grains de provende, car la réserve du Québec sera épuisée dans une quinzaine de jours. De plus, le ministre Toupin exige que le fédéral absorbe la différence du coût de transport par voie ferrée.

Sino, les producteurs québécois se trouveront pénalisés et, en dernier ressort, les consommateurs.

Grains de provende

La majorité des producteurs sont touchés: éleveurs de bovins, de poulets, producteurs d'oeufs et producteurs laitiers particulièrement.

A ce jour, le Québec entrepose huit fois moins d'avoine que l'an passé, quatre fois moins d'orge et deux fois moins de blé.

Si le fédéral hésite à recourir à des mesures urgentes d'ici trois ou quatre jours, estime M. Toupin, le Québec connaîtra une pénurie grave et, de plus, le peu de grain déjà en entrepôt sera vendu à un prix plus élevé à cause de la rareté du produit.

Il ne faudrait pas qu'une telle situation se répète trop souvent, parce que le ministre de l'Agriculture se décidera une bonne fois à créer un office proprement québécois d'approvisionnement en grains de provende.

M. Toupin a également observé qu'il avait pourtant obtenu certaines garanties d'approvisionnement de la part de l'homologue fédéral, il y a moins d'un mois. Il a aussi saisi M. Eugène Whelan de ce problème vers le mois de septembre, mais le danger persiste.

L'UPA a blâmé sévèrement l'Office canadien des provendes et la Commission canadienne du blé, deux organismes fédéraux que l'Union tient responsables pour cette situation "quasi désespérée".

Plus optimiste, M. Toupin a tenté de calmer les appréhensions des producteurs et il a "ménagé" le gouvernement fédéral.

Chose certaine, ce n'est pas le gouvernement québécois qui va payer la note pour régler le problème qui sévit actuellement tant dans les maritimes qu'au Québec et partiellement en Ontario.

Pas de débat sur le CAD

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Il n'y aura pas de débat cette année à l'Assemblée nationale sur le Centre d'analyse et de documentation (CAD) du gouvernement québécois.

Ainsi en a décidé hier le président, M. Jean-Noël Lavoie, qui repoussait, du moins pour l'instant, la demande en ce sens du Parti québécois.

Le président a fait valoir qu'un grand nombre de motions d'urgence et privilégiées sont déjà inscrites au feuilleton, dont l'une portant sur la langue, qui a été discutée hier, et une autre qui le sera demain.

M. Lavoie n'est d'autre part pas convaincu que "l'existence d'un tel organisme causait une crise soudaine", ce qui est l'un des éléments pour qu'un débat d'urgence soit accordé. Au surplus, des crédits supplémentaires doivent être étudiés pour le Conseil exécutif, de qui relève le CAD. Il devrait alors être possible d'en parler.

Enfin, le président "ne ferme pas totalement la porte" pour l'octroi d'un tel débat plus tard si "certains points d'interrogation" subsistent dans l'esprit de l'Opposition.

Le Parti québécois voulait tenir un débat d'urgence, en raison du fait que la création et le maintien d'un CAD n'auraient pas été autorisés par l'Assemblée nationale. Il existe depuis deux ans au moins.

C'est le journal LA PRESSE qui, en octobre dernier, a révélé l'existence de ce Centre, formé d'une douzaine de personnes qui fournissent des renseignements de première main à M. Bourassa, de qui ils relèvent.

D'autre part, outre les journalistes, les députés de l'Opposition ont aussi refusé de visiter les bureaux du Centre en dehors des heures normales de travail de ses membres.

Cossette dit que Dupuis ne veut pas démissionner

M. Phil Cossette a complètement nié, hier matin, la rumeur voulant que M. Dupuis ait l'intention de démissionner de son poste de chef du Parti créditiste lors des assises que tiendra cette faction du parti, en mai prochain.

Cette nouvelle avait été lancée, un peu plus tôt au cours de la journée, par un quotidien de la Vieille capitale qui disait tenir ses informations d'un proche collaborateur de M. Dupuis.

Il a été impossible, hier, de rejoindre le chef créditiste en vacances à Miami, mais M. Cossette a donné l'assurance à LA PRESSE, au cours d'une conversation que M. Dupuis

laisse la direction de son clan du Parti créditiste.

Au contraire, celui-ci aurait l'intention d'effectuer une tournée provinciale des militants créditistes dès le mois de janvier, tout en s'occupant activement de la préparation du congrès du mois de mai.

M. Cossette a, par ailleurs, rappelé que M. Dupuis n'avait jamais pris aucune décision importante sans consulter les hautes instances du parti. Or, ayant lui-même rencontré M. Dupuis à la veille de son départ pour Miami, celui-ci n'a aucunement discuté de la possibilité qu'il quitte le parti.

LA METEO

C'est l'hiver pour vrai

Si la situation atmosphérique n'est pas des plus roses sur le sud-ouest du Québec, la faute est probablement imputable, aux dires de nos météorologues, à une autre tempête qui aurait pris forme en fin de journée, le long des côtes de la Nouvelle-Angleterre.

Cette zone neigeuse a par le fait même aggravé la situation présente

en étant accompagnée de pluie verglacée.

On conseille même aux voyageurs et autres personnes intéressées, de se tenir au courant des dernières prévisions météorologiques, car cette situation peu intéressante ne devrait quitter le sud-ouest du Québec que samedi seulement, et l'est, dimanche.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum 30 • Minimum 15
Pluie se changeant en neige

DEMAIN
Ciel variable

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	5	15	Neige	Ciel variable et froid
Outaouais	15	30	Pluie se changeant en neige	Ciel variable
Laurentides	5	15	Neige	Ciel variable et froid
Cantons de l'Est	15	30	Pluie se changeant en neige	Ciel variable
Québec	15	30	Pluie se changeant en neige	Neige cessant, journée
Rimouski	15	30	Pluie se changeant en neige	Neige cessant, journée
Lac-Saint-Jean	5	15	Neige	Neige cessant, journée
Baie-Comeau	5	15	Neige	Neige cessant, journée
Sept-Îles	5	15	Neige	Neige cessant, journée
Gaspé	15	30	Pluie se changeant en neige	Neige cessant, journée

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Vancouver	35 50
Alberta	Nuageux	Edmonton	15 35
Saskatchewan	Nuageux	Régina	20 30
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	15 20
Ontario	Neige légère	Toronto	15 25
Nouveau-Brunswick	Averses	Saint-Jean	40 45
Nouvelle-Ecosse	Nuageux	Halifax	45 50
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	40 45
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	32 40

si vous partez

Aux Etats-Unis		Chicago		New Orleans	
Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
New York	44 51	18 21	28 45	63 68	
Washington	40 50	San Francisco	48 56		
Boston	38 58	Los Angeles	49 70		
Vers les capitales					
Paris	— 46	Moscou	— 23	Hong Kong	— 63
Londres	— 48	Stockholm	— 23	Lisbonne	— 54
Rome	— 37	Tokyo	— 41	Sydney	— 72
Berlin	— 28	Athènes	— 52	Tunis	— 54
Amsterdam	— 37	Casablanca	— 34	Vienne	— 32
Bruxelles	— 46	Genève	— 52	Varsovie	— 30
Madrid	— 45	Le Caire	— 46		
Vers les plages					
Acapulco	72 86	Bermudes	68 71	Nassau	70 73
Mexico	39 68	Barbade	68 84	Rio de Janeiro	74 81

(Les chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

DERNIER JOUR

Un cadeau de santé de VIC TANNY



CARTE DE MEMBRE POUR 20 VISITES SEULEMENT \$20

Un cadeau vraiment bénéfique pour vos amis, parents et associés... vous leur ferez découvrir ce monde merveilleux de détente, d'agrément et de mise en forme. Une carte de membre pour 20 visites dans un emballage vraiment superbe. Une brochure en couleur et une lettre de bienvenue du président de Vic Tanny's accompagnent cette carte. Faites votre liste de cadeaux aujourd'hui et assurez-vous d'y apposer le nom le plus important de tous... le vôtre.

VIC TANNY
8 STUDIOS DE SANTÉ ET DE MISE EN FORME
Pour communiquer avec le studio le plus près, composez

866-3992

20 visites à faire pendant 8 semaines.

VOUS POUVEZ VOUS LES PROCURER DANS TOUS LES LOCAUX VIC TANNY. VENEZ TÔT POUR ÉVITER LES DÉCEPTIONS... CES CARTES EXISTENT EN NOMBRE LIMITÉ DANS CHAQUE STUDIO.

Trafic aérien réduit de 80%

par Jacques BENOIT

L'aéroport de Dorval a été fermé aux avions hier soir, à compter de 10 h 30, à cause de la neige mouillée qui recouvrait les pistes. Quoique fixée à 4 heures ce matin (ou au plus tard à 7 heures), la remise en service ne se fera sans doute pas avant 9 ou 10 heures ce matin.

Avant même la fermeture, le trafic aérien s'était trouvé réduit d'environ 80 pour cent — ceci, à partir de 6 heures hier soir, au moment où la neige s'est changée en pluie. (Le pro-

blème, a expliqué un porte-parole d'Air Canada, est que la neige mouillée retient, pour ainsi dire, l'avion et multiplie les difficultés des manoeuvres, surtout au décollage.)

Air Canada a annulé pour sa part ses 46 vols réguliers (décollages et atterrissages) prévus entre 6 heures et minuit hier et reporté à la fin de la matinée d'aujourd'hui ses 4 vols internationaux, dont le vol 870 pour Paris qui a été repoussé à 10 h 30 ce matin.

Une femme meurt au volant

La tempête, qui a fait rage hier sur tout le Québec et laissé au sol, dans la région de Montréal, 7 pouces de neige, a eu de multiples conséquences — certaines funestes. Ainsi, une femme de Longueuil, Mme Claire McKenna, âgée de 50 ans, du numéro 147 de la rue Callière, est morte hier au volant de sa voiture, d'une crise cardiaque, au coin de la rue Laval et du boulevard Curé-Poirier, à Longueuil. Un accident mettant en cause 3 autres voitures s'est ensuivi.

A Montréal même, la police a reçu une dizaine d'appels au secours à la suite de crises cardiaques.

On estime, par ailleurs, qu'environ 250 accrochages se sont produits hier dans la région métropolitaine. A deux reprises, un autobus de la CTCUM s'est trouvé de la partie et, à un autre moment, ce fut un camion de pompiers...

Tout ceci sans parler des multiples panes d'automobiles ou des autos abandonnées ça et là dans des bancs de neige (dont deux au coeur même de Montréal, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Peel).

Le méli-mélo

La situation devenant passablement critique, le directeur du Service de la voie publique de Montréal, M. Jean Arpin, décrétait hier après-midi l'état d'urgence. Afin d'éviter la paralysie de la circulation, M. Arpin a demandé aux automobilistes de "laisser leurs voitures à la maison, hors des rues le plus possible, afin de permettre aux véhicules d'urgence de circuler un peu plus facilement". Et afin aussi, bien sûr, de permettre aux déneigeurs de débayer les rues et de ramasser la neige. (Le surintendant adjoint du Service, M. Roland Dubois, a déclaré hier soir qu'on menait maintenant les deux opérations de front, ce qui n'est pas le cas habituellement.)

A Montréal même, donc, c'a été le méli-mélo. Boulevard Métropolitain, par exemple, les dépanneuses n'en finissaient plus d'aller et venir pour remorquer les autos en panne. Seulement vers 8 heures hier soir, la situation commençait à se rétablir peu à peu.

Avis aux joueurs

Quant aux routes du Québec... une au moins, la 138, était fermée hier soir, entre Trois-Rivières et Groulx, à cause de la neige. Partout ailleurs, la visibilité était réduite de 50 pour cent (de 80 pour cent dans la région des Trois-Rivières) et la chaussée plus ou moins dangereuse. Résultat : la vitesse maximum a été portée à 50 milles à l'heure.

Chose assez surprenante, les services d'autobus et de chemins de fer n'ont pour ainsi dire pas connu de retards. Ainsi, la compagnie "Voyageur" a annoncé que les départs et les arrivées s'effectueraient avec seulement une quinzaine de minutes de retard dans la région de Montréal. Dans le cas des chemins de fer, tout a été normal.

Avis aux joueurs: seulement 4 courses sur les 10 prévues ont eu lieu hier soir à "Blue Bonnets" (la course Lo-to-Perfecta a été reportée à aujourd'hui).

En fait, la tempête, jusqu'ici, a surtout touché l'Ontario et les Etats-Unis. Le sud-est de l'Ontario a eu droit dans les deux derniers jours à quelque 14 pouces de neige, tandis qu'à Lafayette, en Indiana, il en est tombé 19 pouces... Fait à noter, il a neigé, aux Etats-Unis, du Texas au Michigan. A Chicago, où il neigait hier depuis 8 jours, le tapis de neige est maintenant épais de 19 pouces. (A Montréal, l'accumulation depuis le début de la saison est de 20 pouces.)

Enfin, notons qu'on s'attend à ce qu'aujourd'hui, à Montréal et dans la région, la pluie se change en neige, ce qui voudrait dire un ou deux pouces de plus d'ici demain, quand, dit-on, le temps devrait se dégager.

Montréal débloque \$292,000 en subventions

par Claude GRAVEL

Le comité exécutif de Montréal a accordé hier des subventions totalisant \$292,000 à huit organismes employant des musiciens de la Guilde des musiciens de Montréal (section 406 de l'American Federation of Musicians).

La décision a été prise après que le syndicat eut retiré, "sans condition", le nom de la Ville de Montréal de la liste de ses clients interdits ("unfair list"), au terme d'un conflit qui l'opposait depuis plusieurs mois aux autorités municipales.

L'Orchestre symphonique de Montréal pourra ainsi recevoir une subvention de \$160,000; Les Grands ballets canadiens, \$75,000; l'Institut international de musique du Canada, \$22,000; le McGill Chamber Orchestra, \$16,000; la Société Pro Musica, \$8,500; le Musica Camerata Montréal, \$5,500; le Groupe de la Place Royale, \$3,500; la Société de musique du Lakeshore, \$1,500.

Montréal avait été placée sur la "liste noire" de la Guilde des musiciens par suite de refus des autorités municipales de lui accorder la juridiction exclusive concernant l'emploi des musiciens d'orchestre à Terre des Hommes.

De son côté, Montréal avait retenu les subventions qu'elle accorde chaque année à des groupes artistiques et musicaux qui emploient des musiciens de la Guilde, en particulier l'Orchestre symphonique de Montréal.

C'est visiblement très heureux du dénouement de l'affaire que le maire Jean Drapeau a reçu hier les quelques journalistes qui s'étaient rendus à l'hôtel de ville après la séance du comité exécutif.

"L'honneur de Montréal n'est pas négociable", a-t-il notamment déclaré, mais, hormis ce mot "historique", M. Drapeau a repris sensiblement les expressions d'une lettre qu'il venait d'adresser au président de la Guilde des musiciens de Montréal, M. Gordon A. Marsh.

"La Ville a cru et continuera de croire qu'elle ne peut consentir à céder à qui que ce soit sa juridiction sur l'une ou l'autre des parties de son territoire ou de ses bâtiments", écrit, en français, le maire de Montréal. "Ce point demeure donc absolument non négociable."

M. Drapeau souligne que les membres du comité exécutif ont été heureux de constater que la "Musicians' Guild of Montreal" a finalement retiré, "sans condition", le nom de la Ville de Montréal de la liste de ses clients interdits.

"Tout en exprimant leurs profonds regrets que le nom de la Ville de Montréal ait été trop longtemps exposé injustement au mépris des membres de la Musicians' Guild of Canada et des Etats-Unis, les membres du Comité exécutif et le maire de la Ville se réjouissent de la nouvelle attitude de la "Guild", à la juridiction de laquelle la Ville ne s'est jamais objectée tant que la "Guild" l'exerçait dans les limites et les formes prescrites par la loi."

Navires bloqués dans la Voie maritime

par Denis MASSE

Deux océaniques ont été surpris par les mauvais temps dans la voie maritime du Saint-Laurent et risquent d'être emprisonnés pour l'hiver entre Montréal et le lac Ontario.

Rappels que la voie maritime a été fermée officiellement hier, c'est-à-dire que les autorités n'acceptaient plus aucun navire en direction des Grands Lacs. Seulement un navire, le "Tadoussac", s'est présenté hier à Saint-Lambert pour emprunter le long canal qui le conduira vers son poste

d'hivernage dans les Grands Lacs. Quatre autres navires, immobilisés pendant toute la journée d'hier entre l'écluse de Beauharnois et celle de la Côte Sainte-Catherine, devront compter sur l'indulgence des autorités pour quitter la voie maritime et rallier le port de Montréal.

Les tempêtes successives de lundi et d'hier ont provoqué la formation d'une couche de glace de trois à quatre pouces d'épaisseur dans le canal en amont de Saint-Lambert et la circulation maritime ne se fait plus qu'à sens unique.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Un petit empire de presse se forme sur la Rive sud

par Mariane FAVREAU

La Rive sud a été récemment le théâtre d'opérations de regroupement dans le domaine de la presse qui se sont passées dans la plus grande discrétion.

Il existe dans les villes de la rive sud des journaux locaux et des journaux régionaux qui sont distribués gratuitement aux résidents. La vente de publicité en assure le financement.

Or, le plus ancien d'entre eux est le Courrier du Sud, fondé par M. Jean-Paul Auclair il y a tout près de 30 ans. Il dessert principalement Longueuil, Saint-Lambert, Saint-Hubert.

A côté de cet hebdomadaire, deux autres se partagent sensiblement le même territoire, et au-delà: Echo-Expansion et Métro-Sud. Ils faisaient partie des journaux Trans-Canada, propriété conjointe de MM. Paul Desmarais et Jacques Francoeur jusqu'à il y a quelques mois alors que le premier se départissait de ses intérêts dans les hebdomas.

Peu après, Echo-Expansion et Métro-Sud se fusionnaient, et le nouveau journal pénétrait partout l'ancien territoire respectif de chacun des journaux devenant l'aire de circulation du nouvel Echo-Expansion dont le tirage annonçait dans les 88,000 copies.

Cette manoeuvre forçait à son tour Le Courrier du Sud à hausser son tirage et à déborder de son territoire habituel. De cette façon, toutes les municipalités, de Boucherville à Brossard, en passant par Saint-Bruno, Lemoyne, Saint-Hubert, Greenfield Park, Longueuil et même Beloeil et Laprairie, recevaient, et l'Expansion et le Courrier du Sud.

Or, selon M. J.-P. Auclair, cette offensive se soldait par une perte chez ses concurrents et tout juste assez pour faire ses frais au Courrier. C'est après quelques mois de cette compétition que M. Jacques Francoeur décidait de céder à une offre d'achat d'une des compagnies de M. Auclair, lequel contrôle désormais sept des hebdomas locaux et régionaux de la Rive sud.

Car en homme d'affaires averti, M. Auclair avait peu à peu racheté plusieurs journaux locaux en périphérie du grand territoire du Courrier du Sud.

C'est ainsi que l'Oeil régional de Beloeil, le Journal de Saint-Bruno, Le Seigneurie de Boucherville, Le Reflet de Laprairie appartiennent, comme le Courrier du Sud, au groupe "Les Hebdomas Rive sud".

Après avoir acheté le Richelieu de Saint-Jean, M. Auclair s'en est départi, ne pouvant vraiment entrer

en compétition avec le Canada Français qu'il a d'ailleurs tenté de s'approprier, mais en vain.

Tarifs combinés

Ce groupe de journaux permet de pratiquer des tarifs combinés pour la publicité: un marchand peut annoncer à la fois dans l'hebdo régional (Le Courrier) et le local, ou dans deux hebdomas locaux de son choix.

On peut s'étonner que M. Jacques Francoeur, à la réputation bien établie dans les entreprises de presse, ne soit laissé "damer le pion" par M. Auclair.

"C'est la première fois que je me départis d'un journal depuis que je suis en affaires, de préciser M. Francoeur, rejoint au téléphone. Disons qu'il s'agit de raisons d'affaires et que nous sommes dans le marché pour en acheter d'autres."

"Nous préférons rester là où c'est nous qui sommes en position d'être le numéro un, poursuit-il. Et ici, il nous aurait fallu consacrer énormément de temps et d'énergie... que nous préférons consacrer ailleurs."

Il précisa plus tard que les journaux locaux ont une base relativement étroite de revenus, les commerces y étant généralement locaux aux revenus limités.

De son côté, M. Auclair souligne les dangers qu'il y avait à faire vivre deux journaux régionaux (Expansion et le Courrier).

En effet, tous les petits marchands ne peuvent se permettre de payer de l'annonce, à un tarif plus élevé, qui sera lu dans des municipalités où jamais aucun habitant n'ira acheter chez eux. Par contre, les tarifs combinés des Hebdomas Rive Sud s'avèrent sans doute plus alléchants, d'où la victoire de M. Auclair sur M. Francoeur. (Des enquêtes de marketing ont d'ailleurs établi la suprématie du Courrier comme support publicitaire.)

Le risque qui existait, explique M. Auclair, c'est que des journaux locaux ne soient créés pour attirer la publicité uniquement locale, à tarif moindre, soit dans Saint-Lambert, dans Brossard ou une autre des municipalités des hebdomas régionaux.

Maintenant que la course est gagnée, M. Auclair entend de redonner à chacun des trois grands journaux leur territoire propre. Echo-Expansion et Métro Sud reprennent leur vocation locale, avec 38,000 copies de circulation tandis que le Courrier du Sud reste l'hebdo régional avec un tirage de 75,000 copies.

Le contenu

Maintenant que tous ces journaux

sont dans le même groupe, n'y a-t-il pas risque de leur voir prendre la même orientation politique et sociale, quant au contenu?

De cela, M. Auclair se défend bien. D'une part, il souligne que tous les hebdomas locaux continuent d'être administrés par un gérant qui en fait sa propre affaire: le contenu ne relève en rien du propriétaire.

Quant au Courrier du Sud, qui est vraiment "son bébé", il s'affiche comme indépendant. Il a son rédacteur à plein temps et M. Auclair affirme que, de tous les journaux gratuits, "c'est le Courrier qui a la meilleure allure".

Comme son journal, M. Auclair se dit personnellement indépendant, en politique, même si "les députés, sans les flatter, on essaie de bien les traiter dans le journal". Il signale aussi que le Courrier du Sud a entrepris des luttes qui ont fait époque dans la petite histoire locale.

Mais l'an prochain, alors que plusieurs municipalités de la Rive sud la neutralité de ces journaux.

En somme, le petit empire de tour du Courrier du Sud. Et c'est souvent par des mesures défensives auront des élections, comment les tés? Il sera intéressant de vérifier presse de la Rive sud s'est bâti au différents candidats seront-ils traqué qu'il a réussi à devenir le fer de lance des journaux de M. Auclair. Ainsi, vers 1967 ou 68, un groupe lançait le "Journal Rive sud" avec un tirage de 50,000. En riposte, le Courrier passait de 30,000 à 60,000 copies. Trois mois après, alors que le Journal s'éteignait, le Courrier se trouvait dans une meilleure position qu'auparavant.

Il y eut aussi, l'an dernier, l'aventure du Canada français Rive sud qui oblige encore une fois le Courrier à s'améliorer. Après huit mois, le Canada français ne conservait que son édition de Saint-Jean.

Enfin, la Rive sud possède également un poste de radio, CHRS avec des studios à Longueuil et à Saint-Jean. Poste dit "Radio-Soleil" puisque son permis ne lui accorde la permission de diffuser qu'à la clarté du jour (les postes américains accaparent les ondes la nuit venue).

Ce poste de radio est également la propriété de M. J.-P. Auclair qui en aurait cependant conclu la vente récemment, sous réserve de l'approbation du CRTC. Est-ce par crainte d'être accusé de monopoliser l'information? M. Auclair répond par un sourire énigmatique.

On ne peut en appeler des décisions des "petites créances"

par Léopold LIZOTTE

En adoptant la loi formant le tribunal des petites créances, il y a quelque dix-huit mois, le législateur provincial édictait que les décisions de cette nouvelle cour allaient être sans appel.

Le jugement, une fois rendu, ne pourrait être cassé par le truchement des évocations habituelles et prolongées devant les tribunaux supérieurs.

Mais, il y a quelques semaines, la compagnie Ford du Canada et le vendeur montrealais Lalonde Automobile n'en demandaient pas moins à la Cour supérieure d'annuler, à tous fins pratiques, une décision du juge Réginald Tormey, obligeant l'une et l'autre à rembourser un acheteur de Cortina 1971 d'une somme de \$300, parce que sa voiture avait été fabriquée en 1969.

Presque immédiatement, on se demanda si la clause de non-appel, généralement respectée par les plaideurs des petites créances, n'allait pas être invalidée devant l'intervention des Grands du commerce de l'auto.

La réponse est venue en fin d'après-midi, hier.

Le juge Melvin H. Rothman, saisi de l'affaire il y a quelques semaines à peine, a rendu une décision dans laquelle il soutient à son tour que les décisions rendues par les juges de la cour de magistrat, en cour des petites créances, sont finales et sans appel, à moins que les règles fondamentales de la justice naturelle n'aient été violées, ou que les juges siègent en cette qualité aient excédé leur juridiction.

Car, autrement, le bref d'évocation auquel on a voulu recourir, dans ce cas, constituerait un appel indirect, et déguisé, que l'on a voulu proscrire directement.

Le juge Rothman, en rejetant la requête conjointe de Ford et de Lalonde, rappelle que la loi a voulu faire de cette cour spéciale une sorte de forum populaire d'où les technicalités seraient bannies et où la procédure serait nettement expéditive.

Que le juge n'ait pas motivé en détail sa décision, par exemple, ne saurait entraîner l'invalidation de celle-ci.

Il aurait donc fallu prouver, de sa part, absence ou excès de juridiction, ou erreur grave affectant sa compétence à décider.

Cela n'ayant pas été fait, "l'appel déguisé" est renvoyé.

RESUME ou de forte taille?

MONSIEUR, LA MODE HIVER '73 EST ARRIVÉE

Venez nous voir à notre nouveau magasin au 4475 est. boul. METROPOLITAIN, (entre Pie IX et Viateur)

376-4140 et au 2567 est. rue ONTARIO, 527-3601

Bovet

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations publiées à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la dernière classe" — Engagement numéro 1400. Port de retour garanti.

INFORMATION GENERALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h. a.m. à 8 h. p.m.
le samedi: 8 h. a.m. à 8 h. p.m.

REDACTION 874-7070

EDITORIAL 874-7030

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

PUBLICITÉ

Petites annonces

Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 4 h. 30 p.m.

Grandes annonces

Détaillants 874-7300
National, Tele-Press, vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 274-7320

COMPTABILITE

Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6901

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Face à face à Genève

Trois jours après la date prévue, une conférence historique de la plus haute importance s'ouvre aujourd'hui à Genève, théâtre de quelques rencontres de ce genre dans le passé. Les protagonistes sont les porte-parole de deux camps ennemis qui, en un quart de siècle, se sont affrontés quatre fois sur les champs de bataille du Moyen-Orient. C'est la première fois depuis vingt-cinq ans, soit depuis l'accord de Rhodes qui mit fin au premier conflit israélo-arabe, que les diplomates des deux camps sont face à face, sous l'égide des deux Super-Grands et la présidence officielle des Nations unies.

Il y a eu vingt ans cette année, la première guerre d'Indochine avait pris fin officiellement dans la même capitale, avec les résultats que l'on sait. Un second conflit, encore plus long, plus meurtrier et dévastateur que le premier s'est terminé au début de 1973 avec les accords de Paris, après quatre ans de pourparlers. Or, voici que les deux partenaires, MM. Kissinger et Le Duc Tho, doivent à nouveau se rencontrer pour essayer de sauver et de consolider ce qui reste de la paix au Vietnam.

Dans la vie de tous les jours, on le sait, certains problèmes lancinants ne se règlent jamais tout à fait. A plus forte raison dans des conflits massifs entre des peuples et des Etats qui se prolongent pendant des générations.

Depuis la guerre de 1967 et même avant, Israël n'a cessé de réclamer cette confrontation que les Arabes ont toujours repoussée tant que les premiers succès remportés dans

la guerre du 6 octobre n'eurent pas lavé les humiliations successives subies sous le choc d'armées israéliennes dont la supériorité était trop évidente.

La guerre surprise d'octobre a permis aux Arabes, avec l'aide de l'équipement soviétique, de rétablir un équilibre qui, jusque-là, penchait trop lourdement en faveur d'Israël. La puissante arme du pétrole, brandie au moment propice, a également forcé les Etats-Unis à mettre tout en oeuvre pour qu'enfin les frères ennemis s'assoient à la même table.

Ce fait acquis, il ne faudrait pas en conclure que, les premiers jours, ils se parleront directement; c'est d'abord par l'intermédiaire de l'URSS et des Etats-Unis qu'ils communiqueront, le temps d'arrêter les procédures pour les conversations subséquentes, directes cette fois. Les querelles entre voisins, surtout lorsqu'ils sont parents, sont les plus longues et les plus acharnées.

On prévoit que la phase initiale des pourparlers israélo-arabes, de laquelle la Syrie sera absente, sera très courte. Ce n'est qu'après les élections législatives du 31 décembre prochain que le nouveau gouvernement d'Israël pourra vraiment s'engager dans des négociations d'une importance capitale, où le sort même de l'Etat et de la nation israélienne, de même que celui de la paix au Moyen-Orient, sont en jeu. Ce que Moscou et Washington entendent éviter à tout prix, en tout cas, c'est un cinquième affrontement armé autour du canal de Suez et des hauteurs du Golan.

Cyrille FELTEAU

Bombes ou cloches de Noël

L'attentat de Madrid, après ceux survenus à Rome et à Londres, indiquerait-il que, cette année, les bombes entendent dominer les cloches de Noël? Au rythme qu'elles éclatent, on le croirait. On dirait aussi qu'il grandit le nombre de ceux qui considèrent la bombe comme un moyen normal et légitime de pression politique.

En Espagne, le joug du franquisme devient lourd à porter. Des mouvements clandestins tentent de mettre fin à la quarantaine qu'impose au pays l'intégrisme obtus de ses chefs. Le procès de dix membres de l'un de ces mouvements débutait hier, et des terroristes mal inspirés auront sans doute cru utile de ponctuer l'événement en faisant sauter la bombe qui a tué l'amiral Blanco, le nouveau premier ministre d'Espagne: un intégriste qui passe pour plus franquiste que Franco lui-même. Acte stupide; acte inutile.

Visiblement, le Vietnam, le Bangla Desh, l'Irlande du Nord, le Chili, le Proche-Orient, la Grèce font école. Une sorte de romantisme de la violence domine notre époque. Les coups d'Etat, la piraterie aérienne, les attentats à la bombe,

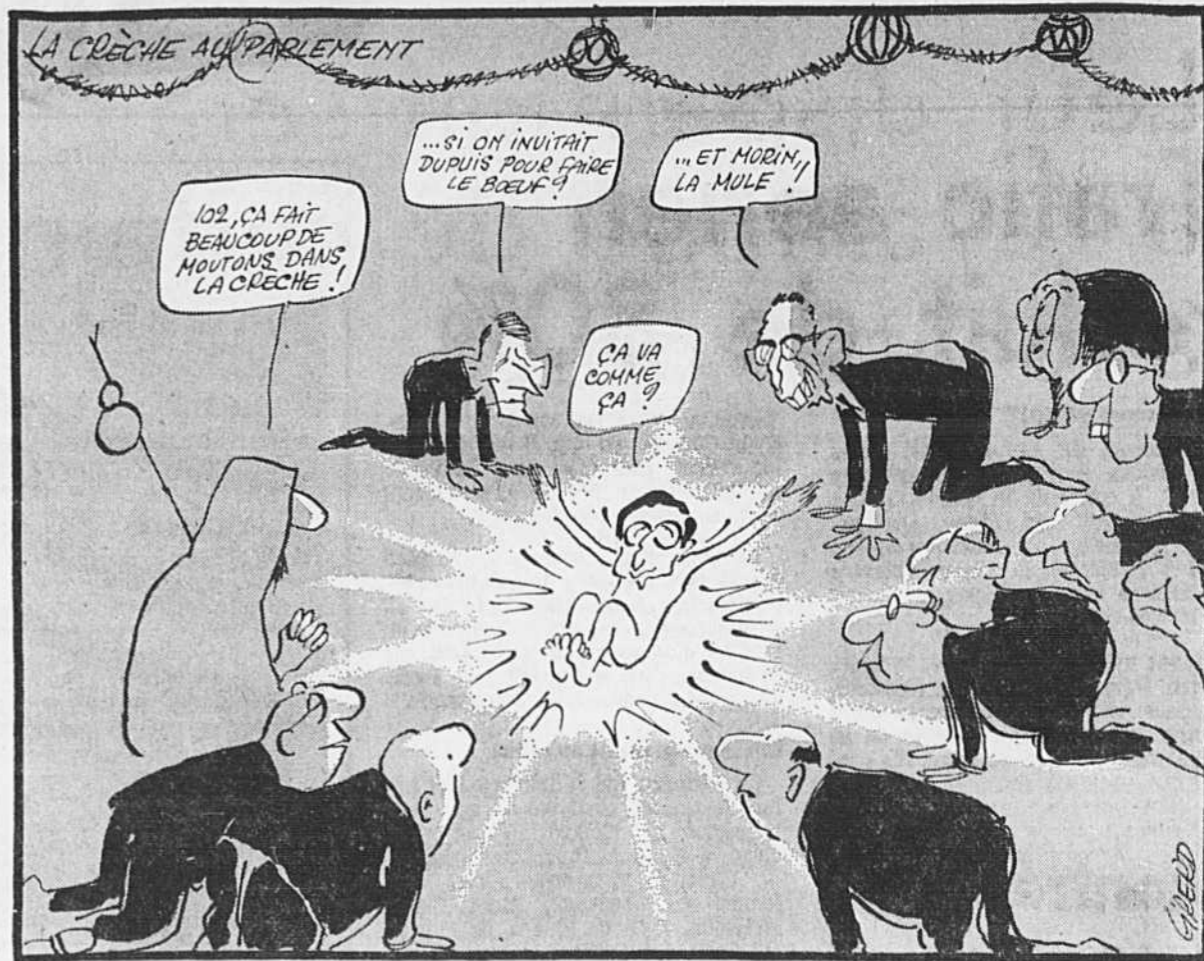
les kidnappings sont devenus des événements quotidiens, et les extrémistes coupables de ces actes jouissent d'un préjugé favorable dans l'esprit de tous les rebelles sans cause de la terre.

Pourtant, la violence n'a jamais rien réglé. Au contraire, elle pourrit les meilleures causes et donne raison aux autorités qui ne demandent pas mieux que d'avoir un prétexte pour serrer la vis.

En Espagne, les progressistes ont raison de vouloir se libérer de contraintes périmées. Ils ont raison de trouver dépassé un régime qui, non seulement mène une lutte d'arrière-garde au socialisme, mais se défie même du libéralisme et du simple progrès social.

La bombe qui a tué l'amiral Blanco et son chauffeur n'aidera ni les prisonniers en procès, ni ceux qui oeuvrent dans l'ombre en vue de tirer l'Espagne de son immobilisme et d'ouvrir des fenêtres sur l'Europe et sur le monde. Au contraire, ce meurtre va confirmer les réactionnaires dans leur conviction que tous les ennemis du *statu quo* sont des suppôts du diable.

Jean PELLERIN



(Droits réservés)

Qu'est-ce qu'un CAD?

En anglais, le mot CAD signifie canaille, goujat.

Dans le langage administratif de la province de Québec CAD est un mot nouveau qui signifie Centre d'Analyse et de Documentation.

Après la publication dans ce journal d'articles décrivant le CAD comme une agence d'espionnage, des porte-parole officiels ou officieux ont expliqué qu'il ne s'agissait, somme toute, que d'une agence colligeant des coupures de presse. Une manière de cercle de couture pour anciennes jeunes filles, quoi!

L'explication est rassurante à souhait. Elle ne satisfiera personne. De deux choses l'une: ou le CAD s'amuse ou il est sérieux. S'il s'amuse, les \$250,000 qu'il reçoit annuellement devraient être divertis sans délai à des fins utiles. Si, au contraire, le CAD s'occupe de choses sérieuses, le gouvernement ne verra aucun inconvénient à ce que soient expliqués à la population les objectifs de ce service très spécial.

Mais à la vérité, de quoi parle-t-on? Jacques Guay a donné hier la transcription (et la traduction) des "aveux" du Premier ministre Bourassa, tels qu'ils ont paru dans le "Montreal Star" du 13 décembre. Oui, le CAD existe, oui, il surveille tout ce qui grouille dans la province.

C'est le caractère fortuit, presque accidentel, de révélations survenant presque deux ans après la création de l'agence qui intrigue le plus, en l'occurrence.

La question comporte un grand nombre d'aspects. On ne saurait affirmer a priori que le gouvernement de Québec peut se dispenser commodément d'un service secret de renseignements. Si les pouvoirs publics avaient été mieux renseignés à l'automne de 1970, ils n'auraient peut-être pas frappé à l'aveuglette, comme ils l'ont fait.

S'il entrait dans les attributions du CAD de surveiller les agissements de la Gendarmerie Royale sur le territoire du Québec, voire de la CIA américaine, beaucoup de milieux réfractaires à l'existence même d'une police secrète lui trouveraient sans doute du bon. Il y a quelques années, c'est en écoutant à la radio un correspondant de Radio-Canada posté à Washington (James Minifie, pour ne pas le nommer) qu'un Premier ministre du Québec pouvait apprendre que la CIA s'intéressait au Québec. N'aurait-il pas été plus normal qu'il l'apprenne par ses propres services?

Mais de tout ce qu'on sait du CAD il appert que sa mission est purement domestique. Dès lors, se trouve automatiquement soulevée une autre question ca-

pitale. En effet, n'existe-t-il pas déjà une agence de la police fédérale spécialisée dans le renseignement sur la subversion intérieure? Ne collige-t-elle pas des coupures de presse depuis 1948, au moins? N'a-t-elle pas dans ses dossiers la "biographie" de tel ou tel haut fonctionnaire fédéral? Quelle est la nature exacte des rapports entre le CAD et les services fédéraux? Sommes-nous en présence d'un exemple de plus de l'enchevêtrement des juridictions au Canada? Pourquoi le CAD, s'il existe déjà une agence fédérale poursuivant les mêmes fins? Le CAD sert-il d'indicateur à l'agence fédérale?

Dans une province qui a écarté la carte d'identité obligatoire, sous prétexte qu'elle est incompatible avec l'idéal démocratique (sic), toutes les questions sur l'existence et le rôle des services spéciaux secret sont légitimes.

Innovation relativement récente au Canada, le service secret ne doit pas son existence uniquement à la "crise d'octobre 1970", comme on le pense d'habitude. Si M. Bourassa ne veut pas en dire plus long pour préserver des secrets d'Etat, il pourrait peut-être charger un historien du soin de faire le point...

Guy CORMIER

Une analyse de Jean-Guy DUBUC

La déclaration des évêques canadiens sur "la formation de la conscience"

Le document que les évêques canadiens ont rendu public, la semaine dernière, n'est sûrement pas d'approche facile. Pourtant, le sujet en intéresse plusieurs: "La formation de la conscience". Et si, de fait, cela n'intéressait plus les chrétiens, le problème serait encore plus grave que ne l'imaginaient les évêques et le document nous parviendrait avec beaucoup de retard.

Le sujet est complexe en plus, la démarche est théologique, c'est-à-dire d'un style peu familier aux masses. Il faudra donc que les "agents de pastorale" préoccupés de transmettre le message épiscopal s'emploient à le vulgariser habilement. Autrement, les efforts fournis depuis une couple d'années, dit-on, pour la rédaction de ce texte ne serviront à rien. Encore là, les responsables devront reconnaître que le texte arrive trop tard; ou bien que le langage de l'Eglise ne rejoint pas facilement les oreilles populaires.

Pourquoi ce document?

Les récentes interventions de l'épiscopat canadien ont surtout porté sur des points traitant de préoccupations sociales ou de réglementation liturgique. Il y a longtemps que l'on a abordé un sujet concernant la vie de tous les catholiques à l'intérieur des cadres de l'Eglise. Pourquoi aujourd'hui?

C'est que le sujet est plus que jamais actuel. La référence à la conscience est plus fréquente que jamais.

Inutile d'insister sur la baisse de la pratique religieuse ces dernières années. Il est certain que les catholiques qui se disent croyants mais non pratiquants se réfèrent de plus en plus à leur conscience; la voix de l'Eglise ne les influence que très peu dans leur conduite morale.

Mais aussi, même chez les pratiquants, on trouve de nombreux fidèles qui se sentent peu concernés par l'autorité de l'Eglise dans certains secteurs de vie. Et ils l'affirment à haute voix.

De ceci, les évêques canadiens

se sentent peut-être un peu responsables. On se souvient qu'après la parution de l'encyclique HUMANAE VITAE, traitant de la limitation des naissances, la position officielle de l'Eglise canadienne avait suffisamment laissé de place à la conscience pour que d'une part, les catholiques canadiens se sentent à l'aise dans leur choix personnel, et que d'autre part, les évêques d'autres pays soient choqués par les positions d'avant-garde canadiennes.

La position canadienne, sur l'interprétation qu'il fallait faire d'HUMANAE VITAE, n'a sûrement pas plu, dans tous ses points, au Vatican. Le nouveau document canadien sur "la formation de la conscience" contient maintenant tout ce qu'il faut pour raffermir ses liens avec la pensée romaine.

Priorité au magistère

On traite, dans ce document, de la formation de la conscience. On y décrit donc les éléments qui en feront sa rectitude.

En présentant "les guides de la conscience chrétienne", les évêques montrent la dualité qui réside nécessairement chez le croyant qui réfléchit sur sa conduite. "Il devient nécessaire d'admettre, disent-ils, d'une part qu'un jugement de conscience est chose personnelle, mais que d'autre part, il doit être basé sur certains principes et sur des données reconnues". Leur préoccupation est donc ensuite de définir ces "données reconnues".

La première citée est "l'équilibre humain": la stabilité émotionnelle, le souci de s'enquérir soi-même, un jugement clair et objectif et l'éducation reçue. Mais on considère que ces conditions n'appartiennent souvent qu'à une élite, à la classe des gens instruits, qui n'ont sûrement pas le privilège exclusif de la sensibilité à la voix de la conscience.

Les autres données seront donc plus objectives.

Pour le croyant, le premier facteur sera la présence du Christ dans sa vie. Nécessité de communication constante avec le Seigneur

pour prétendre travailler à la formation de sa conscience.

Un facteur parmi d'autres

Il y a également l'écriture et la Tradition.

Mais surtout, et peut-être à cause de la nécessité d'une interprétation juste de ces deux facteurs de formation, le document insiste sur l'enseignement officiel de l'Eglise: "Heureusement, dit le document, l'Eglise est là pour que dans l'assemblée des croyants, soit authentifiée, de façon certaine, la Parole de Dieu contenue dans l'Écriture et rendue lumineuse par l'action de l'Esprit-Saint". Et ce facteur n'est pas qu'un parmi d'autres: il doit être considéré comme "la pierre d'angle sur laquelle tout l'édifice du jugement de la conscience doit être construit".

En conséquence, disent les évêques, le catholique, dont le dernier jugement pratique ne s'appuierait que sur la raison et même sur sa foi, qui ne tiendrait pas compte de façon adéquate de l'enseignement de l'Eglise, "se trompe lui-même en prétendant agir comme un vrai catholique".

On précise même, conscient des diverses interprétations qui sont faites par des représentants de la hiérarchie, que "l'enseignement du magistère doit être distingué avec soin de l'enseignement personnel de théologiens ou de prêtres".

On conclut donc: "Pour suivre sa conscience et demeurer catholique, quel qu'un doit d'abord et avant tout observer l'enseignement du magistère."

Et la liberté?

Il est probable que plusieurs trouveront trop limitative cette perception de la liberté de la personne dans sa foi.

Mais le texte comporte à divers endroits des "tournures de phrases" qui permettent, malgré tout, des interprétations plus ouvertes.

D'abord, en disant que le catholique doit "tenir compte" du magistère, et non qu'il doit absolument s'y conformer. Il reste de la place pour un jugement honnête et contraire.

L'Esprit dans la Loi nouvelle

Mais aussi, en abordant la question de la loi, les évêques insistent sur la présence de l'Esprit dans la Loi nouvelle. Ce qui leur permet d'affirmer: "Cette connaissance de la liberté des enfants de Dieu est de première importance, car elle établit l'ultime priorité de la conscience personnelle informée de l'Esprit du Christ, dans le conflit possible avec la loi extérieure". A la suite des grands maîtres de la tradition chrétienne, saint Thomas y inclus, on reconnaît "la primauté intérieure de la loi de la grâce". Et on s'appuie sur le concile Vatican II où, dans Gaudium et Spes, on affirme "la suprématie de la voix de Dieu qui se fait entendre dans les profondeurs de la conscience personnelle".

C'est ainsi que la loi est censée être faite: dans la suite de la loi de l'amour qui respecte toujours l'homme. Les évêques affirment alors, avec la nuance notée plus haut: toute loi de l'Eglise doit "normalement entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit de régler notre conduite morale".

Une phrase rappelle la raison d'être de la loi dans l'Eglise: chacune d'entre elles est commandée par les relations mutuelles entre les membres du Peuple de Dieu et pour la conduite des fidèles.

Ce document sur la formation de la conscience réaffirme donc l'autorité de l'Eglise dans toutes les questions qui touchent la conduite morale des catholiques. Il exprime une position qui apparaîtra plus rigoureuse à plusieurs personnes qui se sont déjà habituées à se fier à leur jugement dans certains domaines qui les touchent de plus près. Il peut, parfois, sembler nier la valeur de tout jugement qui n'est pas conforme avec la loi. Pourtant, il ne fait que rappeler ce que tout le monde sait: "l'Eglise porte sa loi dans sa tradition. Et elle demande aux croyants d'en "tenir compte". Si la position semble ferme, elle demeure, dans ces termes, respectueuse de la personne.

ce que pense LE LECTEUR

Girard va trop loin contre les Arabes...

Monsieur le directeur, Votre collaborateur, M. Girard, ne laisse pas passer une occasion sans chercher à ridiculiser les Arabes et à les représenter sous un aspect humiliant.

Dans sa caricature du 19 décembre, il pousse les choses trop loin en mettant dans la bouche d'un de ses personnages des propos insultants à l'égard d'un chef d'Etat arabe.

De tels propos et une représentation simpliste de la crise du Moyen-Orient ne peuvent guère qu'envenimer une situation déjà compliquée. En tous les cas, ils ne contribuent nullement à une meilleure compréhension entre le Canada et le monde arabe, surtout au moment où Ottawa se prépare à ouvrir une ambassade à Riyad.

Je vous prie de bien vouloir publier cette lettre dans votre journal et d'agréer, Monsieur le directeur, mes sentiments les meilleurs.

Yehia Aboubakr, directeur, Centre arabe d'information, Ottawa, Ontario.

Réponse à M. Aboubakr



La messe de minuit à St-Antoine de Longueuil

Cette année encore, la Chorale Saint-Antoine de Longueuil présentera un autre programme de qualité sous l'habile direction de M. Henri Ethier.

L'entrée est libre, et les fidèles pourront entendre, à compter de 23.30, un programme de chants de Noël composé de "Jesu Bambino" de Yon, "Hodie" de Rousseau, "Dans le silence de la nuit" et "Sainte Nuit" plus quelques pièces exécutées à l'orgue par M. Léon Guillet.

Le programme de la messe de minuit se composera de "Minuit Chrétiens" d'Adam; Introit chanté en grégorien; Kyrie et Agnus de Perreault; Gloria et Sanctus d'Hamoir (tous ces derniers chants en latin). A l'offertoire, l'Adeste Fideles de Dubois; à la communion, du grégorien et les chants de Noël de Gagnon.

L'an dernier, à pareille date, nous avions répondu dans cette rubrique à un lecteur qui déplorait la perte de nos belles messes de minuit d'antan; et cette année encore, nous voulons inviter tous les fervents de la musique religieuse authentique à assister en grand nombre à cette messe de minuit. La chorale, composée de 40 voix mixtes, tient à remercier Monsieur le Curé Alcide Gareau et Messieurs les marguilliers de leur précieux appui. En retour, tous les choristes s'efforcent de mériter ce support en travaillant activement à présenter un programme vraiment exceptionnel.

L'entrée est libre, et une cordiale invitation est adressée à tous. La Chorale St-Antoine de Longueuil, par: Bruneau Amyot, président.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE (pour tous les services) 374-7272
RÉDACTION 374-7070
PUBLICITÉ 374-7306
PETITES ANNONCES 374-7111
LIVRAISON À DOMICILE 374-6911

pleins feux sur l'actualité

Leur disparition serait à l'avantage de certains avocats voraces

2 Les procureurs permanents de la section criminelle de l'Aide juridique pour le district judiciaire de Montréal sont maintenant reconnus comme "de vrais avocats" et "d'authentiques professionnels de la défense". Dans une série de trois articles, dont voici le deuxième, notre reporter Conrad Bernier trace un portrait de ces jeunes avocats, salariés de l'Etat, qu'on appelait dédaigneusement jusqu'à juin dernier "les gars de l'Assistance judiciaire", les situés dans le paysage judiciaire actuel, et, finalement, explique les raisons pour lesquelles ils ont si souvent opté pour des procès devant jury depuis un peu plus d'un an.

par Conrad BERNIER

ENTRE LE 4 juin 1973 et le 3 novembre 1973, les 36 procureurs permanents de la section criminelle de l'Aide juridique pour le district judiciaire de Montréal se sont vus confier 4,448 causes alors que les avocats de pratique privée, qui peuvent aussi en vertu de la loi représenter des inculpés "économiquement défavorisés", s'en sont vu confier 503, soit 10 pour cent seulement de tous les prévenus qui, au cours de cette période de 22 semaines, ont bénéficié des services de l'Aide juridique.

Point n'est besoin de jongler indéfiniment avec ces statistiques pour comprendre qu'elles établissent hors de tout doute que ces 36 procureurs permanents sont non seulement présents massivement en Correctionnelle, dans les cours municipales de la région, devant les Assises criminelles et en Cour d'appel, mais qu'ils y abattent une somme de travail considérable.

Ces mêmes statistiques prouvent également que la qualité des services donnés par ces avocats est maintenant reconnue, sans la moindre réticence, par un nombre toujours croissant de justiciables. Pourtant, il y a trois ans à peine, beaucoup de prévenus "économiquement défavorisés" étaient à ce point allergiques à l'idée de confier leurs causes "aux gars de l'Assistance judiciaire" qu'ils préféraient recourir à des avocats connus, chevronnés, dispendieux, et à court ainsi le risque de s'endetter dangereusement...

Choisir parmi les plus brillants

En 1973, 90 pour cent des inculpés qui sollicitent les services de l'Aide juridique, même s'ils savent qu'ils sont parfaitement libres de

faire appel à un avocat de pratique privée, choisissent sans discussion — et surtout sans la moindre pression — un avocat permanent de l'Aide juridique.

Bien plus, il arrive maintenant que des prévenus, qui ont été pendant longtemps les clients de criminalistes réputés — il s'agit presque toujours, dans ces cas-là, de prévenus qui traînent de lourds dossiers criminels — avouent "certaines désillusions" et mobilisent avec empressement les avocats permanents de l'Aide juridique.

Des criminalistes privés — il s'agit d'un groupe qui n'est pas majoritaire, certes, mais qui n'est pas non plus marginal — se déclarent défavorisés par rapport aux permanents de l'Aide juridique et souhaitent carrément leur disparition.

Qu'arriverait-il si ces avocats disparaissaient, demain, de la Correctionnelle et des cours municipales? Ne cherchez pas midi à quatorze heures! Ce qui se produirait, alors, serait tout simplement catastrophique puisque c'est 10,000 inculpés qui, au cours de la prochaine année, se verraient privés au moment de leur comparution, c'est-à-dire au stade le plus important des procédures judiciaires, des services d'avocats dont le juge-en-chef de la Cour des sessions de la paix, M. André Fabien, disait, le 20 avril 1971: "Ils sont recrutés parmi les plus brillants de nos jeunes avocats; ils se dévouent corps et âme pour défendre les intérêts des justiciables qui n'ont pas les moyens d'être défendus; ils se sont toujours conduits comme de jeunes avocats intelligents et intègres, qui accomplissent leur boulot quasiment à la perfection!"

Un prévenu qu'on conduit menotté en chambre des comparutions est un homme qui, après une ou plusieurs nuits de cellule, sort affolé des mains de la police. Il ne connaît ni la loi ni les procédures judiciaires. La plupart du temps, il lui a été interdit pendant les heures d'incarcération qui ont précédé sa comparution de communiquer avec un avocat, voire avec sa famille ou des amis. Et, tout à coup, il se retrouve en Cour, seul, terrorisé, obligé de répondre à une accusation, qui lui est d'ailleurs formulée dans un jargon qui ajoute encore à son désarroi, et d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité ou de non-culpabilité.

Comme dans une salle d'urgence...

Dans une situation comme celle-là, rarissime sera le prévenu qui, gardant une parfaite maîtrise de lui-même, saura prendre les bonnes décisions. Plus souvent qu'autrement, il commettra des gaffes et des erreurs redoutables.

Depuis près d'un an, deux procureurs permanents de l'Aide juridique, sont présents chaque jour en chambre des comparutions de la Correctionnelle. Certains avocats

privés, qui ignorent peut-être l'article 67 de la loi de l'Aide juridique, interprètent cette présence des deux procureurs comme un privilège exécrable.

Le juge-en-chef de la Cour des sessions de la paix, M. André Fabien, déclarait pour sa part, le 20 avril 1971: "Il faut être humain et concevoir qu'un accusé n'est pas en mesure d'enregistrer un plaidoyer au moment de sa comparution s'il n'est pas représenté par un avocat. La chambre des comparutions se compare à une salle d'urgence d'hôpital où on donne des soins immédiats et intensifs au malade avant de s'informer s'il a de l'argent et un médecin personnel. Au moment de la comparution, un accusé a besoin d'être immédiatement représenté. J'ai moi-même demandé que les avocats de l'Assistance judiciaire soient présents aux comparutions."

Et le juge Fabien, qui défendait ouvertement, ce jour-là, les avocats de la section criminelle de l'Assistance judiciaire contre les attaques répétées d'un juge de la Cour des sessions de la paix: ajoutait: "J'aimerais, d'ailleurs, que les accusés qui n'ont pas d'avocat puissent consulter un procureur de l'Assistance judiciaire avant la comparution! Il faudrait même que l'accusé puisse obtenir une copie de l'acte d'accusation avant de comparaître."

Si les procureurs permanents de l'Aide juridique se voyaient tout à coup interdire la chambre des comparutions, on reviendrait alors partiellement au système scandaleux du "fouillage" des portefeuilles et des sacs par certains avocats voraces. A toutes fins utiles, pour une catégorie d'inculpés — on en compte parfois plus de 75, certains jours, aux comparutions, — la chambre 307 prendrait aussitôt l'aspect d'une chambre des horreurs judiciaires. Qui peut, décemment, souhaiter cela?

Si les permanents de l'Aide juridique disparaissaient, demain, de nos cours de justice, cela signifierait aussi la mort du système du libre choix de l'avocat pour les inculpés "économiquement défavorisés". Qu'on le veuille ou pas, et jusqu'à preuve du contraire, ce système est le meilleur puisque ce sont les inculpés, finalement, qui en sont les bénéficiaires.

Essentiellement concurrentiel, ce système empêche, d'une part, les permanents de s'enliser dans la routine et dans le fonctionnarisme judiciaire, et oblige, d'autre part, certains avocats de pratique privée à plus de décence et de sérieux. Si les premiers jouissent présentement d'une popularité qui agace et dérange les seconds, ceux-ci sont mal venus de soulever des polémiques inutiles qui sentent peut-être plus l'appât du "fric à tout prix" que l'idéal de sauvegarder les droits de justiciables...

**DEMAIN :
Défense acharnée de
l'institution du jury**



L'homme n'est installé en permanence que depuis une vingtaine d'années sur le continent antarctique, mais déjà, on y perçoit les premiers signes de ce fléau des temps modernes: la pollution. Cette photo fait voir un navire de ravitaillement d'une des bases américaines (Hallett) effectuant sa dernière escale avant l'hiver, laissant aux habitants tout ce qu'il faut pour survivre durant la longue saison froide.

Les hommes commencent à polluer l'Antarctique

DEPUIS 1943 seulement, des hommes habitent ce continent primitif, à peu près inexploité; mais déjà on y découvre des "symptômes" de pollution — ce cancer de l'industrialisation et de la vie moderne.

Les biologistes s'inquiètent, parce qu'ils considèrent jusqu'ici l'Antarctique comme un laboratoire idéal pour l'étude d'un "environnement", resté à l'abri des "interférences" humaines.

A McMurdo, la plus importante des quatre stations scientifiques établies là-bas en permanence, par les Etats-Unis, des milliers de tonnes de déchets — allant des ordures ménagères aux boîtes de bière vides — sont déposées sur la glace, chaque année, puis brûlées, dynamitées. Finalement, elles aboutissent au chenal McMurdo.

En conséquence, soulignent les scientifiques, les colonies de pingouins s'accroissent à cinq milles plus loin des côtes qu'il y a quelques années.

Le Dr Hugo Campos, un expert chilien qui a récemment visité cette région éloignée, a révélé qu'il a découvert "un commencement de

contamination" dans deux lagunes près de l'île du Roi Edouard, où le Chili et l'Union soviétique maintiennent des stations scientifiques. Il a déclaré que la pollution menace les pingouins et les animaux marins qui ne se trouvent pas immunisés contre la contamination engendrée par des humains. Il compare la présente situation à celle qu'ont créée les Espagnols en Amérique latine au 16e siècle.

"Les Espagnols ont apporté avec eux des maladies européennes qui ont tué beaucoup d'Amérindiens, lesquels n'avaient pas de défenses physiologiques", a dit le Dr Campos. Des hommes de notre siècle agissent de la même façon à l'égard des animaux marins et de la faune de l'Antarctique."

D'autres experts au courant de la question déplorent aussi la pollution de cette partie du monde.

Il y a cinq ans la marine des Etats-Unis a décidé de combattre la pollution là-bas en installant un incinérateur de \$175,000 plus une usine pour traiter les déchets, au prix de \$225,000. Le premier et la seconde, qui se trouvent à McMurdo, ne sont pas employés.

L'incinérateur a cessé de fonctionner l'hiver dernier, l'usine n'a jamais servi. A tout le moins, les USA récupèrent une partie des déchets, les vieux pneus, par exemple.

Il se trouve des gens pour souligner que, après tout, la pollution n'a pas tellement d'importance dans l'Antarctique où seulement 3,000 hommes occupent un espace plus étendu de 63 pour cent que les Etats-Unis. Un biologiste, en fait, a estimé qu'un gros cachalot (baleine) évacue plus de matières excrémentielles, en cinq mois, que 1,000 hommes.

La National Science Foundation, qui a la haute main sur les recherches ici, souligne que ses hommes prennent toutes les précautions possibles pour préserver l'"environnement" dans les camps où on pratique le forage pour obtenir des échantillons de glace et de terre, dans les vallées sans neige situées à 60 milles de McMurdo. Six biologistes sont chargés de cette préservation. Tout, depuis les mégots jusqu'aux déchets humains, est renvoyé à McMurdo.

□ The Los Angeles Times

La soif de pétrole toujours insatiable

par Louis WIZNITZER

Collaboration spéciale à New York

Le "projet Indépendance" lancé par M. Nixon mènera-t-il les Etats-Unis à l'autarcie énergétique en 1980 comme il le proclame? Les experts sont persuadés que non. "Dans la meilleure des hypothèses, affirme T. Stauffer du Centre de Harvard des Etudes sur le Moyen-Orient, nous aurons en 1980 esquissé un petit pas vers l'indépendance en matière d'énergie" et la Petroleum Industry Research Foundation prétend de son côté: "Indépendance énergétique? peut-être, mais pas en 1980 assurément".

A croire ces experts et d'autres la comparaison avec le projet spatial n'est pas valable. Envoyer un homme sur la lune était un projet beaucoup plus simple que celui qui pourrait mener les Etats-Unis à marches forcées vers l'indépendance énergétique.

Pour M. Stauffer une des raisons pour lesquelles 1980 est une date chimérique tient au fait que les besoins de la consommation augmentent plus rapidement que les sources de substitution ne peuvent être mises à contribution. Dans l'hypothèse optimiste ou en 1984 les Etats-Unis produiraient 13 millions de barils de pétrole par jour, soit 2 millions de plus qu'aujourd'hui, le fossé entre les besoins et les fournitures resterait profond puisqu'à cette date la consommation atteindrait 24 millions de barils par jour.

Pour la Petroleum Industry Foundation les USA seront obligés d'importer environ dix millions de barils par jour en 1984 tandis que le National Petroleum Council estime que ces importations seront

plutôt de l'ordre de 20 millions de barils par jour.

Pour augmenter sérieusement l'exploitation de pétrole et la production de carburant aux Etats-Unis des investissements de capitaux de 2 à 3 cent milliards de dollars seront nécessaires. A quoi il faudra ajouter 235 milliards pour la construction d'usines pour dispenser l'énergie et la mise en place d'un réseau de transmission, ce qui mène en tout à des investissements d'environ 500 milliards de dollars.

Pour le gaz naturel les compagnies américaines ont conclu avec l'Algérie des accords portant sur vingt ans et cherchent à en conclure de semblables avec le Venezuela et la Libye. Ces accords exigent d'importants investissements gouvernementaux et ne peuvent être interrompus du jour au lendemain.

Nouvelles sources

Il y a bien sûr, les schistes bitumineux, le charbon, le charbon gazeux, l'énergie atomique et solaire. Le gouvernement vient d'octroyer à six firmes le droit d'exploiter dans le Colorado, l'Utah et le Wyoming des gisements importants de schistes bitumineux. Si les firmes se lancent toutes voiles dehors dans cette aventure, elles produiront en 1980, 250,000 barils par jour. Les réserves de schistes bitumineux américaines sont estimées à 600 milliards de barils ("5 siècles d'indépendance énergétique assurée et le temps de voir venir" disait M. Morton, ministre de l'Intérieur) mais leur mise en valeur pose des problèmes titanesques sur le plan des investissements et celui de l'environnement.

Pour éviter que l'exploitation des schistes bitumineux n'entraîne pas une dégradation brutale et inacceptable de l'environnement, l'industrie devra mettre sur pied un équipement extrêmement onéreux.

le monde qui s'écrit

Un acte de foi dans une Europe... à inventer

L'EUROPE SE GASPILLE

par Pierre Uri

aux éditions Hachette Littérature collection "Les grands rapports" 357 pages, 1973

DANS un ouvrage ardu et sérieux, mais nullement rebutant et se voulant, d'ailleurs, beaucoup plus accessible que le rapport du groupe de travail, chargé d'étudier la capacité concurrentielle des Communautés Européennes, dont il est issu, Pierre Uri, tirant la conclusion d'études approfondies et chiffrées qui ont démontré que "l'Europe se gaspille", propose, pour y mettre fin, une remise en question des données, des idées et des politiques.

Parce que, vingt ans après la mise sur pied de la Communauté du Charbon et de l'Acier qui donna, notamment à la France et à l'Allemagne (RFA), l'occasion de surmonter leurs querelles séculaires, quinze ans après la signature du Traité de Rome tendant à promouvoir l'éclatement des barrières douanières, "l'Europe a le choix aujourd'hui ou de repenser ce qu'elle a fait ou de se lancer dans des actions complexes et convergentes qui assureront le maintien de son unité", Pierre Uri soutient que la communauté européenne "a

le devoir de s'interroger sur les finalités de sa croissance" pour, enfin, prendre "la mesure de l'Europe" et d'offrir "un modèle au monde".

Et cette préoccupation pressante, d'après Uri, devrait se matérialiser et recevoir des réponses précises dans un délai relativement court, d'autant plus court que cet effort "permettrait d'écarter le plus grave des gaspillages, qui n'est pas celui des productions, mais celui des ressources, et d'abord de l'effort humain".

Au moment où, à la surprise agacée des Etats-Unis qui lui ont redonné un souffle de vie et permis de prendre un nouvel essor, à l'étonnement de l'Union soviétique qui, désormais, doit tenir compte de son poids politique et surtout économique, au soulagement de la Chine qui voit surgir, de par le contrepoids apporté à l'action de son ancien allié devenu son ennemi mortel, un géant nécessaire à la marche des affaires mondiales, en effet, l'Europe affirme son équilibre, Pierre Uri dénote, pourtant, l'incertitude qui caractérise cette démarche.

Incertitude qui peut mener très vite à la dislocation donc à la catastrophe car "ce puissant ensemble, le premier par sa place dans les échanges mondiaux," s'avère incapable de concrétiser les velléités de sa marche vers l'unité "pour résister aux chocs économiques et assurer elle-même sa propre sécurité".

Car rien n'est résolu, souligne Uri, dans la mesure où justement

aucune phase de cette construction européenne "ne sort spontanément de l'autre: On n'est pas sûr d'aller de l'avant mais, à défaut d'un nouveau progrès, c'est la phase précédente qui risque un retour en arrière. L'Union douanière ne conduit pas d'elle-même à l'Union économique; mais si l'Union économique demeure en panne, c'est l'union douanière qui en ressent à nouveau les à-coups. Et, à terme, à moins que l'Union politique s'instaure, c'est l'Union économique, et l'Union douanière elle-même, qui souffriraient tant d'exceptions et d'accidents qu'elles seraient vidées de leur sens."

Aussi Uri, rappelant, à juste titre, que seule l'Union politique de l'Europe peut parvenir à sceller, d'une façon durable, l'avenir de la communauté, met en évidence la nécessité, pour surmonter les difficultés d'approche de cet objectif, de déclencher les mécanismes d'action en vue de réaliser l'Union monétaire qui présente l'avantage immense de "transposer progressivement le débat politique au niveau de l'Europe"... et ainsi "d'assurer par elle-même, mieux que tous les schémas préfabriqués, et parce qu'elle change des attitudes et les esprits, le passage à l'Union politique".

Pierre Uri

l'Europe se gaspille

remise en question des données des idées des politiques

H.L.

Charles DAVID

Les locataires pas heureux du "cadeau" de Noël de Bourassa

par Madeleine BERTHAULT

• L'adoption au Québec d'une loi permanente qui protège tous les locataires;

• l'adoption d'une politique énergique du contrôle du prix des loyers;

• un bail type uniforme et obligatoire pour tout le Québec pour régler les rapports locataires-propriétaires.

Telles sont les demandes principales des associations de locataires du Québec depuis deux ans.

Mais le gouvernement Bourassa "a préféré offrir un autre cadeau de Noël à la population locataire québécoise", c'est-à-dire des bills "vagues, imprécis, restrictifs et temporaires, adoptés en toute vapeur à la fin d'une session déjà surchargée".

Selon les associations de locataires, ces bills ne protègent pas ou presque pas les locataires mais sont à l'avantage des propriétaires.

Retrait des bills 78 et 79

Et les associations dénoncent "un gouvernement qui, depuis deux ans, nous promet une loi permanente et vient encore de la reporter aux calendes grecques, en annonçant, le 14 décembre dernier, le retrait des bills 78 et 79 suite aux pressions du caucus libéral".

Lors de la conférence de presse d'hier les associations ont précisé: "à toutes les lois présentées depuis presque deux ans, viennent s'ajouter les bills 2 et 3 et, en plus, une autre loi d'urgence: recul constant d'un gouvernement qui entretient l'anarchie et sème la confusion la plus totale dans l'esprit des locataires".

Pour prouver leurs dires et montrer que leurs attaques sont fondées, les associations de locataires ont l'histoire des fameux projets de loi dont la mission est de protéger les locataires.

Le bill 59

Ainsi, en juin 1972, le bill 59 proposait une limite administrative de 5 pour cent aux augmentations de loyers. En décembre 1972 on retire ce bill pour le remplacer par les bills 78

et 79 qui ne prévoyaient aucun contrôle des loyers sinon l'extension de la juridiction du Tribunal des loyers à "presque tous les logements". Maintenant, on vient de retirer ces deux bills pour le remplacer par les bills 78 et 79 qui limitent à 1968 les maisons couvertes par la Régie des loyers. Mais, dernièrement, le ministre de la Justice, M. Choquette "nous fait le cadeau d'une autre loi d'urgence qui vient confirmer les abus réels que subissent les locataires par rapport aux augmentations de loyer".

Les associations de locataires se posent certaines questions quant à la valeur de la législation qui vraisemblablement sera adoptée aujourd'hui à la vapeur. "Comment le gouvernement Bourassa peut-il présenter à la population une triple législation (bill 2, plus bill 3 ou extension de la Régie, plus loi d'urgence) alors qu'il est prouvé que c'est mauvais et "mélangé"?"

Des incohérences

En effet, à ce sujet, le ministre Choquette et plusieurs experts ont admis que la multiplicité des législations entraîne "des incohérences et des contradictions dont les conséquences sont néfastes pour la population".

De plus, les associations de locataires se demandent comment le gouvernement Bourassa peut imposer une loi temporaire, soit le bill 3, "et les mécanismes inefficaces et désuets de la Régie des loyers alors que tous les organismes défendant les intérêts des travailleurs-locataires réunis en front commun, réclament depuis trop longtemps une loi permanente dans le cadre d'une véritable politique de logement". Le front commun en question est composé des centrales syndicales, de la Fédération des ACEF et des Associations de locataires.

Compte tenu que, seulement à Montréal, la population locataire est de quelque 80 p. cent, les associations se demandent pourquoi le gouvernement s'acharne à ne pas régler le problème mais à le compliquer pour que personne ne s'y retrouve...



Voici l'aspect que présentait hier la rue de Madrid quelques instants après l'explosion de la bombe qui devait tuer le premier ministre Luis Carrero Blanco, ainsi que les deux personnes qui l'accompagnaient.

La session reprendra le 26 aux Communes

OTTAWA (PC) — Les députés conservateurs à Ottawa sont en colère contre "les manigances des trois autres partis politiques" ayant pour but de faire siéger la Chambre des Communes entre Noël et le jour de l'An.

Ils ont décidé, lors de leur caucus hebdomadaire, mercredi, de boycotter

les travaux de la Chambre et de ne pas se présenter le 26 décembre, advenant que les Communes se réunissent.

De fait, on prend maintenant pour acquis, dans la capitale, que la session reprendra dès le lendemain de Noël, puisque le leader parlementaire du gouvernement, M. Allan MacEachen, a fait inscrire au feuillet de la Chambre, jeudi, un avis de motion prévoyant l'ajournement des travaux de la Chambre le vendredi, 21 décembre, jusqu'au 26 décembre, à 19 heures.

L'opposition systématique du NPD au bill C-203 sur les dépenses électorales et celle des conservateurs à propos du projet de loi C-236, qui prévoit des mesures d'urgence en cas de crise grave de l'énergie, justifient, semble-t-il, la volonté du gouvernement de prolonger la session dans le temps des Fêtes.

La motion d'ajournement de M. MacEachen sera débattue vendredi.

Dans un bref communiqué remis à la presse, le secrétaire du caucus du Crédit social, M. Gilbert Rondeau, député de Shefford, explique l'attitude de ses collègues.

Il trouve tout d'abord "désuet et infantile" le fait de faire siéger les Communes dans le temps des Fêtes, "qui est une période où notre devoir est de se remettre dans l'atmosphère de nos familles respectives et de rencontrer nos concitoyens pour mieux les écouter et mieux les servir".

Il ne semble pas toutefois que cette décision du parti n'ait rencontré l'approbation unanime des membres du caucus, et au moins deux députés, MM. Léon Beaudoin, de Richmond, et Adrien Lambert, de Bellechasse, ont fait savoir qu'ils seront à leur siège le 26 décembre, si besoin est.

Cependant, ces deux députés parta-

gent le principe de base de la protestation de leur parti et dénoncent l'attitude du gouvernement et des deux autres partis de l'opposition.

Le chef du parti, M. Réal Caouette, a même quitté Ottawa au milieu de la semaine pour aller se reposer chez lui, à Rouyn, et s'adonner à son sport favori, la motoneige.

A moins d'événement très grave, M. Caouette entend bien jouir pleinement de la période des Fêtes et ne sera de retour dans la capitale que vers le 3 ou le 4 janvier.

Le Crédit social, en dénonçant le système présent des travaux de la session, préconise en retour que les règlements de la Chambre soient modifiés de façon à prévoir des dates fixes pour le travail législatif, comme cela se fait d'ailleurs à l'Assemblée nationale de France.

Grenier criminellement responsable de la mort de l'amant de sa femme

Le coroner Maurice Laniel a tenu Roger Grenier, 31 ans, de Lachine, criminellement responsable de la mort de René George Vincke, 24 ans, tué le 17 décembre au soir de plusieurs coups de couteau.

Le verdict a été rendu après que deux témoins eurent été entendus, le Dr Werner Vesee de l'Institut médico-légal qui a pratiqué l'autopsie du corps de la victime et Grenier lui-même.

Ce dernier a déclaré que Vincke, qu'il connaissait depuis deux ans,

tournait autour de sa femme et qu'il était devenu "intime avec elle". Il avait tout tenté pour les séparer.

Le soir du 17 décembre, après s'être muni d'un couteau de chasse, il se présenta chez Vincke. Ce dernier était toutefois armé d'une carabine et refusa d'abord de le laisser entrer.

Grenier ayant déclaré qu'il n'avait pas peur, Vincke aurait tiré une balle pour l'effrayer, puis se ravissant, le laissa entrer.

Toujours d'après le témoignage de Grenier, la victime aurait alors télé-

phoné à Mme Grenier pour lui dire qu'il l'aimait en continuant de tenir Grenier en joue.

Ce fut plus que le mari put en supporter et une bagarre éclata entre les deux hommes. Mme Grenier, au bruit de la bataille, téléphona à la police pour qu'elle se rende au domicile de Vincke.

Grenier ne devait pas attendre leur arrivée, ayant déjà décidé de se constituer prisonnier à la station la plus proche.

Perspective-Jeunesse qui attirera l'attention de plusieurs gouvernements étrangers parce qu'il permettait aux jeunes de faire valoir leurs propres initiatives avec de l'argent de l'Etat a grandi avec les années ce qui n'a pas été sans inquiéter quelque peu le Conseil des ministres.

Ainsi à sa naissance, en 1971, Perspective-Jeunesse se vit confier un budget de 225 millions. En 1972, Perspective-Jeunesse entraînait des déboursés de \$34 millions et en 1973 son budget fut de \$40 millions.

Champion dans le domaine du chômage, le Québec a toujours obtenu une proportion importante des budgets de Perspective-Jeunesse soit \$9 millions en 1971, \$12 millions en 1972 et \$13 millions en 1973, c'est-à-dire un tiers du budget consacré à 1,115 projets québécois.

Perspective-Jeunesse a créé 10,280 emplois d'été au Québec en 1971, 10,400 en 1972 et 11,400 en 1973.

Les projets subventionnés par Perspectives-Jeunesse devaient avoir un impact communautaire, comporter une participation des jeunes et encourager l'innovation.

Les étudiants du niveau post-secondaire employés dans un projet Perspective-Jeunesse recevaient \$90 par semaine et ceux du secondaire \$70 par semaine.

ALIMENTATION

SUITE DE LA PAGE A 1

crus beaucoup moins vite de septembre à novembre que pendant les trois mois précédents grâce surtout à des facteurs saisonniers comme l'arrivée sur le marché de fruits et légumes d'origine locale. Elle note aussi que la hausse du prix du boeuf, du porc, de la volaille, des oeufs s'est ralentie et que dans le cas des céréales, des pâtes et des produits de boulangerie, si les prix ont fortement monté au cours des derniers mois, c'est à cause de l'effet à retardement de la hausse des prix du blé et de la farine au cours de l'été.

La Commission recommande, en conclusion, que le gouvernement place le secteur agricole en tête de sa liste de priorités au cas où un programme de rationnement ou de répartition des ressources énergétiques disponibles devenait nécessaire.

MINISTERE

SUITE DE LA PAGE A 1

férence-fédérale provinciale des ministres du Bien-être prévue pour le début de l'année prochaine. En tant que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, et concerné, le gouvernement fédéral n'est pas encore prêt à mettre cette nouvelle formule en vigueur.

La faiblesse des PILS et de Perspective-Jeunesse réside dans le fait qu'ils avaient tous deux un caractère strictement saisonnier. Le programme d'emploi communautaire dont il est question dans le Document de travail sur la sécurité sociale au Canada serait permanent.

\$30 millions au complexe Desjardins

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Transports, des Travaux publics et de l'Approvisionnement a présenté hier un projet de loi visant à permettre à la Société de développement immobilier du Québec (SODEVIQ) de garantir les parachèvements des travaux du complexe Desjardins à Montréal.

Le projet de loi autorise également SODEVIQ à garantir le remboursement et l'exécution des autres obligations de la société Place Desjardins Inc. Le Mouvement des caisses populaires Desjardins détient 51 pour cent des intérêts de cette entreprise, et le Québec, par l'entremise de SODEVIQ, possède 49 pour cent des actions.

Le Bill 27, présenté par M. Raymond Mailloux, permet aussi au ministre des Finances de verser à SODEVIQ une somme n'excédant pas \$20 millions en plus de la somme de \$10 millions qu'il est déjà autorisé à verser à la société.

ESPAGNE

SUITE DE LA PAGE A 1

de mai dernier, figure le général Iniesta, commandant de la Guardia civil (police des régions rurales). Iniesta s'était mis à la tête d'un groupe de manifestants à Madrid.

M. Blas Pinar, propriétaire de revues à grand tirage et membre des Cortes (Assemblée législative consultative), a lui aussi organisé et dirigé des manifestations sur les lieux de l'assassinat de l'agent de police.

Jusqu'ici, notent les observateurs, le gouvernement a fait face à la situation découlant du meurtre de l'amiral Blanco avec discrétion et savoir-faire, bien que l'on ne sache rien encore de la réaction de l'armée espagnole.

Les autorités espagnoles ont attendu trois heures avant d'annoncer que le premier ministre était mort. Elles attendirent six autres heures avant d'admettre qu'il avait été la victime d'assassins.

Le gouvernement se montra très prudent, tout en prenant constamment le pouls de la population, avant de se décider d'accroître la présence policière dans les rues des principales villes.

L'Espagnol moyen a réagi aux événements en rentrant chez lui aussi rapidement que possible et en y restant.

On retrouve les corps de 27 marins de "l'Oriental Monarch"

SEATTLE, Washington (UPI) — La garde côtière américaine annonce qu'elle a retrouvé en mer les corps de 27 des 40 membres de l'équipage du cargo libérien "Oriental Monarch" qui avait coulé dans le Pacifique, mercredi dernier, à environ 500 milles au large de Vancouver.

On a fait savoir du bateau de la garde côtière qui a retrouvé les victimes que les 27 marins portaient tous des gilets de sauvetage.

"L'Oriental Monarch" se dirigeait vers le Japon avec une cargaison de blé lorsqu'il a sombré. Il avait pu envoyer un appel de détresse environ neuf heures avant de couler.



BOODLES BRITISH GIN

Distillé et embouteillé en Grande-Bretagne

Les Teamsters dénoncent le "monde interlope" du camionnage

par Denis MASSE

Deux chapitres de l'Union des Teamsters n'y vont pas de main morte dans un tout récent mémoire accusant le ministère provincial des Transports de favoriser le transport illégal dans la province de Québec, tant par son indifférence que par son inaptitude à faire respecter la loi.

Selon MM. Pierre Deschamps et Omer Malboeuf, respectivement présidents du local 931 et du local 106 de l'Union des Teamsters qui signent un mémoire conjoint, le ministère des Transports a ignoré à maintes reprises les plaintes qu'ils ont portées contre les entrepreneurs en

transport routier qui exploitent des services sans permis.

Il est cité en exemple le cas d'une plainte que M. Deschamps a signifiée dernièrement par téléphone à un fonctionnaire des Transports contre un groupe d'au moins 50 personnes qui effectuaient du transport illégal, sans aucun permis.

"Aucun inspecteur, dénonce M. Deschamps, n'a tenté de poursuites contre les contrevenants. Et ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres, poursuit-il, qui ont obtenu le même résultat aussi nul dans le passé."

Les deux chefs syndicaux se disent convaincus que les

inspecteurs du ministère des Transports ferment les yeux complètement sur le transport illégal dans la province de Québec.

Ils demandent ce que le ministère fait pour protéger les travailleurs contre "le monde interlope" du camionnage.

Les Teamsters (chauffeurs de camions et autres employés du transport), rappellent-ils, se sont contents suffisamment jusqu'ici et la situation s'est envenimée au point qu'ils devront adopter maintenant la méthode la plus rigoureuse contre le laisser-faire des autorités.

MM. Deschamps et Malboeuf s'en prennent particu-

lièrement aux entreprises de location de camions qui se soustraient aux obligations de la loi des transports. Ces entreprises emploient notamment des chauffeurs de camion à des tarifs de moitié inférieurs à celles qui sont régies par le décret.

Les deux chefs syndicaux se demandent, du reste, pourquoi ces entreprises de location ont été soustraites à la juridiction du Comité paritaire de l'industrie du camionnage.

Former un conseil consultatif au plus tôt

L'Union des Teamsters prie le gouvernement de former au plus tôt le conseil consultatif prévu dans la nouvelle loi no 23 qui régit l'industrie du transport.

Selon les dispositions de la loi, le lieutenant-gouverneur en conseil peut en effet constituer un tel comité pour aviser le ministre.

Ce conseil serait composé de spécialistes des services de l'administration publique et de personnes possédant une compétence spéciale dans le domaine du transport.

Les signataires du mémoire estiment qu'il n'y a personne au ministère qui, dans le moment, fait preuve de connaissances spéciales dans le domaine du transport.

"Au contraire, disent-ils, le ministère est composé de fonctionnaires qui, au gré de

leur fantaisie, instituent ou modifient les lois du camionnage, sans prendre en considération les obligations et les besoins du camionneur public."

Cette situation, poursuivent-ils, crée des problèmes majeurs dans l'industrie du camionnage et peuvent entraîner, s'ils ne sont promptement corrigés, l'élimination de cette industrie dans la province de Québec.

Les Teamsters demandent que des représentants syndi-

caux soient appelés à faire partie du conseil consultatif.

Plus grande sévérité en Ontario

Selon les représentants des travailleurs, le gouvernement du Québec devrait faire preuve de la même sévérité qu'en Ontario où il est quasi impossible d'effectuer quelque transport que ce soit s'il y a violation des lois.

Le ministère ontarien leur paraît avoir un système d'inspection plus adéquat.

Recommandé par le Père Noël:

OFFREZ UN

DÎNER CADEAU®

Un cadeau de genre différent



PAESANO

Il ristorante italiano di Montreal

731-8221

appel d'offres

SERVICE GÉNÉRAL DES ACHATS

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

7012	DESCRIPTION 8 Maisons mobiles 10' x 40' 4 Maisons mobiles 10' x 52'	LIVRAISON Différents endroits
------	---	----------------------------------

Clôture de la soumission: 16 janvier 1974 15.00 heures
Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumissions pour le projet ci-après décrit, écrivez ou téléphonez au:

Gouvernement du Québec
Ministère des Travaux Publics
et de l'Approvisionnement
Bureau des appels d'offres
875 est, Grande-Allée, Québec G1A 1L5
Tél: 643-5438

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
JEAN-CLAUDE CAREAU, Ing.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT

PROJET NO: 656-55-02-3
TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT
EDIFICE "MONTVAL",
201, PLACE CHARLES-LEMOYNE,
LONGUEUIL,
CTE CHAMBLY, P.Q.

Sont seuls admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la région montréalaise, soit les comtés de Chambly, Rouville, Verchères et Taillon, et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus par remise d'un dépôt de \$25.00 (chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministère des Finances). Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Edifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, 675, Marguerite-Bourgeois, Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Travaux Publics et de l'Approvisionnement au montant de \$7,500.00.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS 15:00 HEURES (h.n.e.)
LE MERCREDI 23 JANVIER 1974

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.
Le Sous-Ministre,
ROGER-T. TRUDEAU, Ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Paul Ichac est décédé

LAUSANNE (Reuter) — Le grand acteur Paul Ichac, qui joua de nombreux rôles sur les scènes françaises et suisses pendant plus de 60 ans, est mort à Lausanne, à l'âge de 86 ans.

D'origine basque, né à Marseille le 9 décembre 1887, Paul Ichac était monté très jeune à Paris et, dès 1914, il joua au Vieux Colombier d'Jacques Copeau, aux côtés d'acteurs tels que Dullin et Jouvet. Il se produisit dans de nombreux autres théâtres français, notamment au Pa-

lais royal, au Sarah Bernhardt et au Théâtre Antoine.

C'est en 1932 que Jacques Béranger l'accueillit au Théâtre municipal de Lausanne. Puis il y eut la Seconde guerre mondiale et Paul Ichac partit pour Madagascar, où il dirigea durant six ans la radio de Tananarive.

Après une brève escale en 1946 à Paris, il revint à Lausanne et tint de nombreux rôles, jusqu'à ces derniers mois, aussi bien à la radio suisse romande qu'au théâtre de Lausanne.

la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 8 h p.m.
le samedi: 8 h a.m. à 5 h p.m.

Le centre de ski Chantecler



TOUS LES MAGASINS

Ouverts

CE SOIR ET SAMEDI
JUSQU'À

9.00

A. Gold & Sons

A. Gold & Sons



VÉRITABLES CHEFS-D'OEUVRE EN
CUIR & SUÈDE
GARNIS DE FOURRURE



Les rigueurs de l'hiver québécois ne feront pas peur à l'homme élégant qui portera l'un de nos superbes manteaux de cuir ou de suède, douillettement garnis de fourrure.

Voici la plus belle collection canadienne de paletots en souple chevreau Cabretta ou suède de porc rehaussés d'un luxueux col de chat sauvage ou d'opossum.

Inutile de chercher ailleurs, ces élégants paletots vous garderont bien au chaud tout l'hiver. A partir de \$265. Faites porter à votre compte.

A. Gold & Sons

388 o., STE-CATHERINE • ANJOU • FAIRVIEW • 960 o., STE-CATHERINE
• Bientôt: LE CARREFOUR LAVAL, MARS '74

Ce qui me plaît
le plus chez-elle? Sa vivacité
d'esprit, son intelligence pétillante,
sa finesse et surtout, son souci du
détail. Elle s'est même rappelé que
Bisquit est mon cognac préféré!



COGNAC
Bisquit

V.S.O.P. Fine Champagne • Également disponible: Bisquit Saint-Martial

Augmentation de la solde de la réserve

OTTAWA (PC) — La solde des forces de réserve du Canada, ainsi que les primes pour le rendement et la compétence, seront augmentées à partir du 1er janvier 1974.

C'est ce qu'a annoncé hier, le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, précisant que tous les réservistes bénéficieront de ces augmentations, mais que la plus large tranche sera versée au personnel subalterne.

Ainsi, un soldat, à sa première année de service, recevra \$5.50 pour chaque période de service ou d'instruction de moins de six heures

et \$12 pour une période de six à 24 heures.

Dans les mêmes conditions, un caporal, à sa troisième année de service, recevra \$7.50 ou \$19, un lieutenant, \$10 ou 23, et un major, \$17 ou \$39.

D'autre part, les médecins, dentistes et avocats militaires seront rémunérés selon un tarif plus élevé en raison de leur qualification professionnelle.

La différence entre les tarifs quotidiens de solde des réservistes en service de classe "A" et "B" est abolie et remplacée par un taux unique.

Une trouvaille! des vins français bon marché

Réserve des Moines de Rigault.
Un rouge capiteux
No 427-C \$2.35

Cuvée Madame de Rigault.
Un blanc fruité
No 451-A \$2.35

Chantelys de Paul Bouchard.
Un rouge sec et généreux
No 397-D \$2.25



Représentés par les Importations Durand Limitée, une division de LA DISTILLERIE MEAGHER LIMITEE.

Faites-vous-la rembourser.



Quand vous irez au magasin racheter du Coke, n'oubliez pas de rapporter vos bouteilles vides. La consigne que vous avez payée pour les bouteilles réutilisables finit par faire un beau petit montant. Donc, si vous rapportez ces bouteilles au moment de votre prochain achat, non seulement vous économiserez de l'argent, mais vous contribuerez également à la protection de l'environnement.

Et n'oubliez pas de racheter du Coca-Cola en bouteilles de 40 oz liq la prochaine fois que vous ferez vos achats.

Coke...le vrai de vrai



Coca-Cola et Coke sont des marques déposées qui identifient le produit de Coca-Cola Liée seulement.

HORIZON

Économisez davantage sur vos achats de Noël!

Vente! Vendredi le 21 décembre, samedi le 22 décembre et lundi le 24 décembre

Jouets Fisher-Price

L'aéroport

Prix spécial

10 9 9

Le village

Prix spécial

12 9 9

Tous les autres jouets Fisher-Price:

30% de rabais
sur nos prix spéciaux courants!

L'oiseau "Big Bird" de "Sesame Street"

Prix spécial

4 99

Tout notre stock de grandes poupées

30% de rabais

sur nos prix spéciaux courants!

Filet de gardien de but

Prix spécial

7 33

(Prix spécial courant 11.97)

Non assemblé. Filet de nylon. 4 supports à ressorts en acier sur le côté. En quantités limitées

Toutes les fleurs artificielles de Noël

30% de rabais

sur nos prix spéciaux courants!



Utilisez votre carte comptable Eaton

• Les Galeries St-Laurent

Boul. Laurentien

• Les Galeries Taschereau

Greenfield Park

• Les Galeries Mille-Îles

Rosemere

Ouvert de 9h à 21h aujourd'hui et samedi, lundi le 24 décembre: 9h à 18h

Trois Heures de Folies



9 → 12
HORIZON
3 heures d'aubaines
à la chaîne!
9 h à midi samedi
le 22 décembre



Huile de bain moussant "Poodle".
Huile de bain parfumée "Landers". Dans un flacon en forme de caniche qui peut être réutilisé comme une tirelire. 32 oz.
89¢

Jouets pour les tout-petits

Camion à bascule ou locomotive en bois. Des jouets qu'ils s'amuseront à tirer ou à pousser. Au choix

99¢



Le zoo "rub-a-dub"
Porte-savon flottant en forme d'animal, avec pain de savon. Au choix: un alligator, un crapaud ou un hip-popotame.

99¢

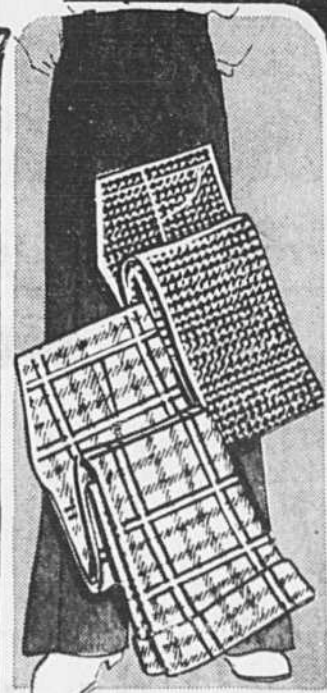
Profitez des "quart d'heure" FISHER-PRICE. Vous y trouverez des jouets qui feront le bonheur du petit monde!



Microsilons stéréo de Noël

Les trésors de la musique de Noël. Musique d'orgue et chants de chorale, de même que les chansonnettes de Noël préférées des enfants.

94¢



Pantalons pour hommes

2 modèles. Pantalons à jambe évasée en tricot double de polyester d'entretien facile. En coloris unis de marine, gris, brun ou havane. Aussi en pied-de-poule: marine ou brun. Tour de taille: 30 à 44. Ou pantalons en acrylique lavables à la machine. Motif écossais bleu ou brun. Tour de taille: 28 à 36. Au choix

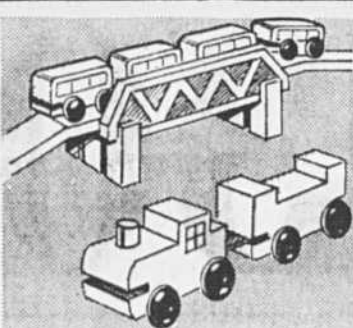
5.33 ch.



Jeu de caravane

Comprend des cowboys, des peaux-rouges, des tentes, un canot, ainsi que tous les accessoires nécessaires pour des heures de jeu agréables.

2.19



Jeu de train

19-pièces, mini-train en bois avec rail et pont.

2.19



Poupées qui boivent

Quand un enfant boit à la paille, "Bamm-Bamm" boit à la paille aussi. Tasse pour liquide chaud ou froid.

1.73



Le marionnettes de "Sesame Street"

3 des personnages célèbres de "Sesame Street". En polyuréthane flexible.

3 pour 1.79



Piles "Mallory"
En format "C" ou "D".

Paquets de 2 **37¢**



Rondelle de hockey "pro" de "Cooper".
Dimension junior.

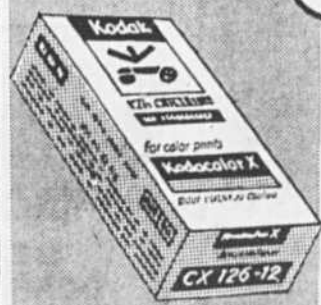
7¢ ch.



Train-ménagerie

Train en plastique durable avec mécanicien, maître de manège, clown et animaux.

9.93



Film Kodak
Film CX-126. Seulement 2 par client.

89¢

Film "Polaroid"
Film "88". Seulement 2 par client.

2.89



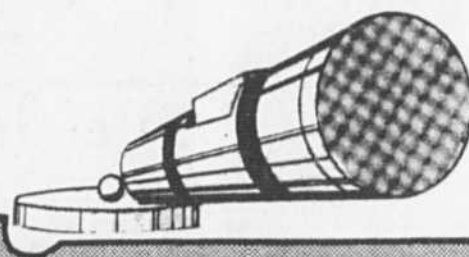
Oreiller en brisures de mousse

En polyester "Sanitized". Antiallergène. Housse en coton résistant.

1.63

9 h à midi
Les aubaines annoncées au micro

A tous les quarts d'heure, il y aura des aubaines supplémentaires d'annoncées. A vous d'en profiter aussitôt qu'elles seront annoncées au micro.



Magasinez tôt pour économiser... Certains articles sont en quantités limitées

Désodorisant "Arrid"

Ultra sec... le désodorisant fiable. Format de 6 oz.

79¢



• Les Galeries St-Laurent
Boul. Laurentien

• Les Galeries Mille-Iles
Rosemere

• Les Galeries Taschereau
Greenfield Park

Utilisez votre carte comptable EATON

HORIZON

CINEMA / LA SEMAINE

Un Papillon qui ne vaut pas son pesant d'or

Quelques journalistes montréalais ont été invités à rencontrer à New-York Steve McQueen et Dustin Hoffman, les deux vedettes de "Papillon". Le premier ne s'est pas montré; le second a failli ne pas venir parce que la maladie l'affligait.

Il est apparu tout de même, sous le coup de midi, avec une mine superbe, nullement voûté, ni souffreteux, ni égotant. Et ne ressemblant à aucun des personnages de ses films. Plus petit qu'il ne paraît à l'écran, les traits plus fins, une barbe soigneusement taillée.

Hoffman donne l'impression de prendre ce qui lui arrive avec un grain de sel (une gloire qui lui vaut, pour un second rôle dans "Papillon", un cachet de \$1,250,000, sans compter une part des profits éventuels) et préfère parler de sa femme qui a dansé pendant deux ans à Montréal avec la troupe des Grands Ballets Canadiens.

A un journaliste qui lui demande quelle âge elle a, il répond: "62 ans."

Puis, regardant la table où couraient les stylos sur les callepins de notes, il laisse tomber: "A ce moment précis, je me sens vraiment misanthrope."

Soulagé de cette confession, il redevient aimable. Et répond qu'il a un rôle en or dans "Papillon" (c'est, littéralement, exact), que son personnage a été très travaillé par le scénariste Dalton Trumbo qui lui a donné beaucoup plus d'importance qu'il n'en avait dans le livre d'Henri Charrière.

Après nous avoir claironné qu'il était Juif des pieds à la tête (ce qui ne veut pas dire grand-chose), et qu'une fois qu'on a de l'argent, ça n'a plus la valeur qu'on croyait, il a aimablement serré les mains pour aller, à la table voisine, donner les mêmes réponses aux mêmes questions.

Cette corvée publicitaire pour la première mondiale du film "Papillon" avait lieu dans un restaurant chic de New York.

Un budget énorme

L'assaut suivant fut donné par le réalisateur lui-même, Franklin J. Schaffner, dont c'est le huitième film.

Venu au cinéma après être passé par la télévision, Schaffner a produit des gros machins comme "Patton", qui a coûté \$12.5 millions, "Nicholas and Alexandra", qui fait fortune, "The Planet of Apes", qui passe régulièrement à la télévision américaine. Mais il avoue avec modestie que, de tous ses films, il préfère "The Best Man", qui n'a coûté que \$1.5 million.

"Papillon a coûté exactement \$13,652,000, explique-t-il. Steve McQueen, assurément la plus grosse vedette de l'heure, a touché deux millions, et nous avons donné à Henri Charrière \$1.5 million en droits d'auteur. Il est venu nous voir sur le plateau quelque temps avant sa mort. La construction des décors a coûté une fortune. Nous avons tourné en Espagne et en Jamaïque où nous avons construit la prison telle qu'elle existait en Guyane il y a trente-cinq ans."

Il est intéressant de savoir que l'énorme somme dépensée par Allied Artists, une compagnie relativement modeste, pour tourner "Papillon", vient du succès de "Cabaret" qui n'a pourtant coûté que \$4.5 millions et a renfloué les coffres de la compagnie.

Un souci de qualité

Si l'on mise gros sur "Papillon", escomptant qu'un tirage de plus de 17 millions d'exemplaires laisse croire que les gens se précipiteront pour voir le film tiré du roman, on tient aussi à souligner aux journalistes que l'Allied Artists a produit des films comme "Belle de jour", "Un homme et une femme"...

"A quality company..." dit-on avec fierté.

On peut le penser.

Pour ce qui est de "Papillon", qui a pris l'affiche mercredi à Montréal, il n'a rien pour épater. C'est bien monté, convenablement joué par Steve McQueen qui, à la fin du film, incarne Papillon avec plus de conviction (sans doute parce qu'il a beaucoup souffert...). C'est, surtout pour Dustin Hoffman, l'occasion de montrer qu'il est passé maître dans les rôles de composition. Affublé de lunettes aux verres épais, malingre, vieilli, il se transforme en pauvre type condamné au bagnon pour faux. Papillon lui offre sa protection, moyennant quoi l'autre s'engage à lui donner de l'argent pour s'évader.

Papillon, effectivement, protégera Hoffman. Et s'évadera. Une fois, deux fois. Et sera repris. Jusqu'à ce qu'il parvienne à la fin, à gagner cette liberté pour laquelle il était prêt à tout, estimant qu'il vaut mieux mourir que vivre au bagnon.

Le film ne prétend pas résumer le roman.

Comme il ne prétend pas cautionner le récit de Charrière, dont Dustin Hoffman, pendant la conférence de presse, a dit qu'il était le plus grand acteur de music-hall (en puissance) qu'il ait rencontré.

Ceux qui se sont passionnés pour le roman risquent d'être déçus en voyant en images ce qu'ils avaient imaginé à la lecture du bouquin de Charrière.

Pour les amateurs de cinéma, à moins qu'ils ne s'épatent de la reconstitution en studio des décors de la Guyane, et de quelques scènes faites pour donner des frissons d'horreur, il est possible qu'ils n'aient pas pour leur creuse dent.

Et puis, pour des Québécois, entendre tous ces pseudo-Français parler en américain, sonne aussi faux qu'un western traduit en français où John Wayne s'écrierait: "lâche ton flingue, Jojo!"

Serge DUSSAULT



Steve McQueen et Dustin Hoffman. Le mieux payé des deux n'est pas le meilleur.



Henri Charrière sur les lieux du tournage \$1.5 million qu'il n'a pu emporter au paradis.

théâtre du rideau vert
25e Anniversaire

le printemps de la saint-martin

Du mardi au samedi: 20h.
Dimanche: 19h.

Comédie de Noël Coward
mise en scène: FRANÇOIS CARTIER
LOUISE MARLEAU - LOUISE TURCOT - PASCAL ROLLIN
FRANÇOIS CARTIER - ANDRÉE ST. LAURENT - JACQUES FAMERY
Décors: JACQUES LEBLANC Costumes: FRANÇOIS BARBEAU

Reservations 844-1793
Métro Laurier, sortie Giffard - 4664, rue St-Denis

NOUVEAU NOUVEAU

SUPER CLUB PIANO BAR

Attraction spéciale
Jeudi 20 décembre
avec Jan François Carel au
Café Rockcliff

10516, boul. Lajeunesse (coin Prieur)
387-5455

DANSE
CONTINUELLE

OUVERT VEN-SAM-DIM SOIR
PRES DU METRO JEAN-TALON

2 ORCHESTRES
OUVERT LES 24 et 31 DECEMBRE

SALLE DO-RÉ-MI
505 EST RUE BELANGER 274-5456

FESTIVAL D'HORREUR
3 FILMS
L'EMPREINTE DE FRANKENSTEIN
LE BAISER DU VAMPIRE
LES CICATRICES DE DRACULA

HORAIRES
L'EMPREINTE 1.00 - 6.10
LE BAISER 2.50 - 7.45
LES CICATRICES 4.30 - 9.20

CINEMA LA SCALA
4430 PAPIERIE 771-5107

CINEMAS LTEE

"THE LONG GOODBYE"

avec ELLIOTT GOULD

Spectacle complet 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 et 9 h. p.m.

PLAZA CÔTES-DES-NEIGES 735-5527

THE LAST TANGO IN ACAPULCO

DRIGE PER CARLOS TOBALINA

18 ANS

avec BECKY SHARPE - BILL CARLE KEITH ERICSON

FILMED ON LOCATION IN ACAPULCO NEW YORK, MIAMI, AND HOLLYWOOD IN EASTMANCOLOR

bonaventure
PLAZA BONAVENTURE 661-2735
des 10 h. DIM. 1.00 h.p.m.

tnm

Mardi à vendredi 20 h • Samedi 17 h et 21 h • Dimanche 19 h

Adaptation
MICHEL TREMBLAY
mise en scène
ANDRÉ BRASARD
décors GUY NEVEU
costumes SOLANGE LEGENDRE
Louisette Dussault
Amulette Garneau
Gilles Renaud
Jean-Louis Millette
Guy L'Ecuyer
Claude Gai
André Montmorency

et Gilles Vigneault
De Dario Fo

MISTERO BUFFO

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE
84 ouest, rue Sainte-Catherine 861-0563

bientôt

Salut, l'Artiste

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et conformément à la loi sur le cinéma.

HOTEL NELSON
425, Place Jacques-Cartier
Renseignements: 861-5731

Jusqu'au 30 décembre (lundi relâche)

BEAU DOMMAGE
FOLK'S ROCK QUÉBÉCOIS

Spectacle commençant à 10 h
SALLE L'ÉVÊCHÉ

PAUL ROBERT NEWMAN REDFORD

ROBERT SHAW

Un film de GEORGE ROY HILL
"THE STING"

IL NE SUFFIT QU'UN PETIT PEU DE CONFIANCE!

ATWATER 1 PLAZA ALÉNIS BIRON 933-4246

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

14 ANS 2e FILM **"BORSALINO COMPTE!"**
Delon et Belmondo à leur meilleur dans l'usage ultra-efficace du pistolet!
Magazine Playboy

YVES MONTAND
ROMY SCHNEIDER
SAMI FREY

César et Rosalie

VENG. 7.30, SEM. 8.30
SAM. 7.40, DIM. 1 h - 5.20 - 9.45

CINEMA 3180, rue BELANGER
722-0302 ADMISSION \$2

Le RENDEZ-VOUS DES CINÉPHILES.

UN TRIOMPHE DE RIRE!

100,000 personnes l'ont acclamé en province
LE CHOIX UNANIME DE LA CRITIQUE DE L'ÉTÉ '73
"Guy Hoffmann mène un vaudeville irrésistible..." LE DEVOIR
"UNE MÉCANIQUE GÉNIALEMENT FABRIQUÉE..." LA PRESSE

DÈS AUJOURD'HUI

LA COMPAGNIE JEAN DUCEPPE

et **CJMS** présentent **CATHERINE BÉGIN GUY HOFFMANN**

DANS **la Comédie Vaudeville de Ray Cooney et John Chapman**
Adaptation de Marcel Mithois Décors: J.J. Desrosiers

Mise en scène: Guy Hoffmann

Le Saut du Lit

avec **FRANÇOISE FAUCHER JACQUES LORAIN** et **FRANCE LAVERDIÈRE**
ROGER LABEL SUZANNE LÉVESQUE et **MONIQUE CHENTRIER**

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal 129, Tél. 842-2112

JEAN DUCEPPE

27 déc. au 7 jan.

Semaine \$3.00, \$4.00, \$5.00
Samedi \$3.50, \$4.50, \$5.50
Représentant: Productions Guy Roy

VOTRE CADEAU DES FÊTES

EMOUSTILLANT! 18 AS Adultes

Derrière les barreaux il vous faut être sur vos gardes.

THE CAPTIVES 2e FILM

SLAVES IN CAGES COULEUR

CINEMA GUY GUY & MAISONNEUVE TEL 931-2912

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAFIE INC.

Les Aventures de Rabbi Jacob

LOUIS DE FUNÈS

JEAN-TALON FLEUR DE LYS

125 1000 284 3303

CINEMA DE PARIS salon rouge

3e MOIS DE SUCCÈS!

LA GRANDE BOUFFE

12 00
4 45
7 10
3 35

FESTIVAL

525 8600

CINEMA V salon bleu

HORAIRES

CINÉMA

ALOUETTE: "Banana mécanique": 12:15, 15:30, 18:40, 21:50. "Hôtel du vice": 13:45, 16:55, 20:05.

ANJOU: "Monsieur Super Invisible": 14:45, 18:15, 21:45. "Les pétroleuses": 12:00, 14:35, 20:10.

ARLEQUIN: "Sept fauves de Chine": 14:15, 15:40, 18:30, 21:30. "J'irai verser du nuoc man sur tes tripes": 14:15, 17:15, 20:10.

ATWATER (cinéma 1): "The way we were": 13:05, 15:05, 17:15, 19:20, 21:20.

ATWATER (cinéma 2): "Festival de films érotiques de New York": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

AUVENUE: "Cabaret": 12:30, 14:35, 16:40, 18:45, 21:00.

BEAVER: "Hétérosexuels": 12:05, 14:35, 17:00, 19:40, 22:10.

BERRI: "Meurtres dans la 110e Rue": 14:30, 18:10, 21:50. "La mort était au rendez-vous": 12:40, 16:10, 20:00.

BIJOU: "Le despoite cruel": 12:30, 14:45, 20:18. "L'homme aux mains d'acier": 11:50, 15:19, 20:28, 21:57.

CANADIEN: "Le grand bazar": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

CHAMPLAIN: "Le voleur qui vient dîner": 14:15, 18:15, 22:20. "Les cow-boys": 12:00, 16:00, 20:00.

CHATEAU: "Hapkido": 14:35, 17:55, 21:20. "La saignée": 13:00, 16:20, 19:40.

CHEVALIER: "Il n'y a pas de fumée sans feu": 13:05, 15:49, 18:33, 21:17.

CINÉMA CINQ: (Salle rouge): "The Adventure of Rabbi Jacob": Dim. 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00. En sem.: 18:00, 20:00, 22:00.

(Salle bleue): "The Grande Bouffe": 19:00, 21:00. En sem.: 19:00, 21:00.

CINÉMA DE PARIS: "Les aventures de Rabbi Jacob": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

CINÉMA 7e ART: "Borsalino": 19:30. "César et Rosalie": 21:30.

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: "Vivre en pace": 19:30. "Païsa": 21:30.

COMMODORE: "Y a toujours moyen de moyenner": "Roulez à deux faces": "Commando".

GRANADA: "Le cercle noir": "Gun la gâchette": 18:05.

GREENFIELD PARK (Cinéma 1): "Fureur à Hong-Kong": "Kong-Fu n'y va pas de main morte": 17:25.

GREENFIELD PARK (Cinéma 2): "Contesse Dracula": "Le cirque des vampires": 18:15.

IMPERIAL: "Chinese Professional": 12:15, 15:30, 18:45, 22:00. "Pete Pearl & The Pole": 13:55, 17:10, 20:25.

JEAN-TALON: "Les aventures de Rabbi Jacob": 18:00, 20:00, 22:00.

KENT: "A touch of class": 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25.

LA SCALA: "L'empire de Frankenstein": 13:00, 18:10. "Le baiser du vampire": 14:50, 19:45. "Les cicatrices de Dracula": 16:30, 21:20.

LAVAL (Cinéma 1): "Fureur à Hong-Kong": "Kong-Fu n'y va pas de main morte": 18:15.

LAVAL (Cinéma 2): "Les démons": "La classe du sexe": 18:05.

LOEWS: "Sacred Knife of Vengeance": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

LOEWS: "Outside man": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

LUCERNE: "Chinese Professional": 18:25.

MAISONNEUVE: "Le grand bazar": 18:00, 20:00, 22:00.

MERCIER: "La main de fer": 18:10, 21:55. "L'Indien": 20:00.

MIDI-MINUIT: "Banane mécanique": 12:30, 15:30, 18:35, 21:40. "Hôtel du vice": 13:55, 17:00, 20:00.

MONKLAND: "Enter the Dragon": 14:45, 18:30, 22:00. "Last of Sheila": 12:45, 16:25, 20:15.

OUTREMONT: "Pat Garrett and Billy the Kid": 19:00. "Deliverance": 21:30. "El Topi": minuit.

PALACE: "Papillon": 12:45, 15:30, 18:15, 21:00.

PAPINEAU: "Les démons": 14:45, 18:00, 21:15. "La classe du sexe": 13:15, 16:30, 19:45.

PARC: "Le despoite cruel": 18:25, 21:45. "L'homme aux mains d'acier": 20:05.

PARISIEN: "Kung Fu n'y va pas de main morte": 12:30, 15:40, 18:50, 22:10. "Fureur à Hong Kong": 15:05, 18:25, 21:45.

PIERROT: "Il était une fois la révolution": 12:30, 15:15, 18:00, 20:45.

PLACE DU CANADA: "Madame Zénobia": 12:30, 13:45, 15:40, 17:30, 19:20, 21:10.

PLACE VILLE-MARIE: "Steep": 13:15, 15:15, 17:15, 19:25, 21:30.

PALCE VILLE-MARIE (Petit Cinéma): "Newland": 12:10, 14:55, 17:40, 20:25.

PLAZA: "Le grand bazar": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

PUSYCAT: "Oh Wow It's Cyndy": 12:10, 15:20, 18:25, 21:45. "Tuck Me In": 13:45, 16:50, 19:55.

REGAL: "Y a toujours moyen de moyenner": "Roulez à deux faces": "Pas de pitié pour les héros".

RITZ: "Les 7 fauves de Chine": "J'irai verser du nuoc man sur tes tripes": 18:15.

RIVOLI: "Le cercle noir": 14:40, 18:00, 21:25. "Gun la gâchette": 13:00, 16:20, 19:45.

SAINTE-DENIS: "Monsieur Super Invisible": 12:00, 15:20, 18:30, 21:55. "Sartana, pistolet pour 100 croix": 13:31, 16:54, 20:21.

SEVILLE: "M.A.S.H.": 12:45, 14:45, 16:50, 18:55, 21:05.

SNOWDON: "Fly me": 13:45, 16:20, 18:55, 21:30. "Woman Hunt": 12:30, 15:00, 17:35, 20:10.

VAN HORNE: "The Godfather": 14:15, 19:00. "Love Story": 12:30, 17:15, 22:00.

VENDÔME: "Sex Shop": 12:45, 15:30, 18:50, 21:50. "Jeux pour couples infidèles": 14:20, 17:25, 20:25.

VERDUN: "Joe Kidd": 20:00. "Sentimentalement vôtres": 18:20, 21:30.

VERSAILLES: (Salle rouge): "Hapkido": "Chicago 1929": 17:55. (Salle bleue): "Fureur à Hong-Kong": "Kong-Fu n'y va pas de main morte": 17:25.

VIAU: "Monsieur Super Invisible": "Ni Sabata, ni Trinita, moi c'est Cetera".

VIAU: "Salon de massage": "Les jeux de Famour chez les jeunes filles": "Rugby".

VIDÉOGRAPHE: "Classes et classe": "Normandin": 20:00.

VIEUX MONTREAL: Studio A: "Les dernières fiançailles": 18:30, 20:15, 22:00, Studio B: "L'invitation": 18:15, 20:00, 21:45.

VILLERAY: "La nuit américaine": 19:30, 21:40.

WESTMOUNT SQUARE: "M.A.S.H.": 12:45, 14:50, 16:50, 18:55, 21:00.

YORK: "L'American Graffiti": 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.

Variétés

LE PORTAGE: (Hôtel Bonaventure) — Ken Hamilton et Linda Price: 20 h.

LE PATRIOTE (1474 est, Ste-Catherine) — Tex: 21h.

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Yvon Deschamps: 19:30 et 22:30.

PLACE DES ARTS (Salle Maison-Neuve) — "Louis Riel" oratorio rock: 20:30.

L'AMORCE (25 est, Saint-Paul) — Le jazz libre du Québec: 21 h.

Du Liszt à Drummondville

Lundi soir, à l'église Saint-Frédéric de Drummondville, à l'occasion de la messe de minuit, un chœur de 70 voix, dirigé par M. Gilles Fortin, exécutera la "Missa chorale" de Liszt. Avant la messe, il y aura bref récital d'orgue donné par Lucienne L'Heureux-Arel: œuvres de Saint-Saëns, Franck, Langlais et Vierne.

THÉÂTRE

CENTAUR (453, St-François-Xavier) — "Of the Fields, Late", de David French: 20 h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84 est, Ste-Catherine) — "Misterio Buffo" de Dario Fo: 20h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis) — "Le Printemps de la Saint-Martin" de Noël Coward: 20h.

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — Ce soir à 20 h. 30, "Les Belles-sœurs" de Michel Tremblay.

PAVILLON DUOCHER (3465) Duro-

DOUBLE DOSE de SUPER KARATE-KUNG FU

DEUX FOIS PLUS D'ACTION
DEUX FOIS PLUS DE DANGER!

FUREUR à Hong Kong

KUNG FU N'Y VA PAS DE MAIN MORTE

CHEN CHEN-CHANG · CHEN HUNG-LIEN · MENGFEI

14 ANS

PROG. COMP. 12.30, 3.40, 6.55
8.35, DER. REP. COMPLET, 8.30

TOUS LES JOURS dès 13.55 VENDREDI dès 5.25

CONTINUÉL TOUS LES JOURS dès 1.15 VENDREDI dès 6.15

TOUS LES JOURS dès 1.35 VENDREDI dès 5.25

le PARISIEN 480 Ste Catho. 861-2697

VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 352-4020

LAVAL Centre d'Achats LAVAL 688-8200

GREENFIELD PL. Pl. Greenfield Park 671-6129

BANANES MÉCANIQUES

18 ANS Adultes

HOTEL DU VICE

MARIE CLAIRE DAVY · ELISABETH DANCOURT · ANNE LIBERT · COULEUR

Dim à Ven. 12.30 3.30 6.40 8.05
DER. REP. COMP. 8.00 Sam. DER. REP. COMP. 9.40

MIDI-MINUIT 4462 St Denis 842-8264

ALOUETTE 318 STE. CATHERINE O. 861-2807

une drôle de mésaventure sexuelle après l'autre

SEX SHOP

JEUX POUR COUPLES INFIDÈLES

18 ANS Adultes

TEL: 878-1451

12.45 3.50 6.50 8.25 der. rep. comp. 9.50

VENDÔME LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

LE PLUS FABULEUX, LE PLUS SENSATIONNEL, LE PLUS EXTRAORDINAIRE DES FILMS DE KARATE... BRUCE LEE

Opération dragon

'Enter the Dragon'

14 ANS

2e PRIMEUR DANS CHAQUE CINÉ

CHAMPLAIN STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

CAPITOL REX

ST-JÉRÔME ST-JEAN

MARY POPPINS

WALT DISNEY

JULIE ANDREWS

LES MOINS DE 14 ANS

COMPAGNONS D'AVENTURE

CREMAZIE ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

PREMIÈRE MONDIALE

UN SURREALISME ÉROTIQUE A LA COCTEAU - playboy

TINA RUSSELL · EDUARDO CEMANUS

MAIDAMIE ZIENDIBIA

Aussi, sujet court "THE MILLER'S TALE"

PLACE DU CANADA VIA CHATEAU CHAMPLAIN 651-4595

Cartes d'âge d'or non valables. 12.30-1.45-3.40-5.30-7.30-9.10

ROGER MOORE C'EST **JAMES BOND**

DANS **'VIVRE ET LAISSER MOURIR'**

"Live and Let Die"

Charles Bronson **Jack Palance**

Les collines de la terreur

VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577

VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092

BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

ETAT DE SIEGE

Yves Montand

le DAUPHIN 7.30 - 8.40

REAGUEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

STANLEY KUBRICK

ORANGE MÉCANIQUE

le DAUPHIN REAGUEN PRES D'IBERVILLE 721-6060 7.00 - 9.25

Derniers jours

festival de films érotiques de new york

ATWATER 2 PLAZA ALEXIS MINON 931-3313

CINEMAS ODEON


THE WAY WE WERE

1.05 - 3.05
7.20 - 9.20

ATWATER 1 PLAZA ALEXIS MINON 935-4246

WOODY ALLEN
ENVISAGE L'AVENIR
D'UN Oeil
NOSTALGIQUE

14 ANS



Woody Allen et Diane Keaton
dans **"Sleeper"**

United Artists

Des **Cinema** aujourd'hui!

Horaires: 1.15, 3.15, 5.15, 7.25, 9.30 p.m.
Samedi représentation supplémentaire à 11.20 p.m.

CINEMA SUNS
VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

La meilleure production de l'année à peu de chose près

YORK
1487 STE-CATHERINE O. 937-8978

POUR TOUS

American Graffiti

Horaires: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 p.m.

18 ANS
Adultes



The Sacred Knives of Vengeance

From Warner Bros. TV & Warner Communications Company

DÈS AUJOURD'HUI!

LOEW'S DORVAL
954 STE-CATHERINE O. 866-5851 260 AVE DORVAL. 631-8586

LOEW'S. Représentation complète à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 et 9.00 p.m. — DORVAL (SALLE DORÉE) Ce soir à 7.00 et 9.00. Samedi, lundi, mercredi et jeudi à 7h, 7h, et 9h p.m. Dimanche et mardi continué dès 19.00 p.m.

La plus grande échappée de toutes!

14 ANS

STEVE McQUEEN **DUSTIN HOFFMAN**

dans un film de FRANKLIN J. SCHAFNER

PAPILLON

PANAVISION™ TECHNICOLOUR™ ALLIED ARTISTS AD

PALACE DORVAL
678 STE-CATHERINE O. 366-6991 260 AVE DORVAL 631-8586

Horaires: 12.45, 3.30, 6.15, 9.00 p.m. Samedi REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE à 11.40 p.m. DORVAL (SALLE DORÉE): Ven. à 8.15 p.m. Sam., lun., merc. et jeu. à 2.00 et 8.15 p.m. Dim. et mardi dès 12.30 p.m.

18 ANS



Fly Me

METROCOLOR

the WOMAN HUNT

A NEW WORLD PICTURES RELEASE METROCOLOR

Des **SNOWDON** aujourd'hui!
5225 DECARIE 482-1322

Représentation complète à 12.30, 3.00, 5.35, 8.10 p.m.

NEUF MAÎTRES INCOMPARABLES DANS L'ART DU COMBAT:
UN GRAND FILM D'EXPLIIT!

Le tueur au karaté! Les siamois diaboliques! Les hommes-tigres du Tibet! L'extraordinaire boxeur manchot! Le maître féroce du Kwon-Do! L'invincible Yuga Khan! La bête du Kung Fu! Le roi du judo!

14 ANS

"THE CHINESE PROFESSIONALS"

National General Pictures présentent "THE CHINESE PROFESSIONALS", avec Wang Yu, directeur • Réalisation: Raymond Chow.

PLUS
"PETE, PEARL & THE POLE"

DES AUJOURD'HUI!

LUCERNE IMPERIAL
855 DECARIE 744-2734 VILLE ST-LAURENT 1430 BLEURY 288-7102

IMPERIAL: représentation complète à 12.15, 3.30, 6.45, 8.25 p.m.
LUCERNE: ce soir dès 6.25 p.m. Sam. à jeudi dès 12.10 p.m.

OO-DE-LOLLY GOLLY
WHAT A MOVIE!

POUR TOUS.

PRODUCTION WALT DISNEY
Nouveaux dessins animés

Robin Hood

TECHNICOLOR®

Released by BUENA VISTA DISTRIBUTION CO., INC. ©1973 Walt Disney Productions

DÈS AUJOURD'HUI!

Claremont FAIRVIEW
5038 SHERB. D. et AVE GREY 486-7395 697-8095 PTE-CLARE TRANSCANADIENNE 5.33

CLAREMONT. Représentation complète à 12.30, 2.40, 4.50, 7.00 et 9.10 p.m. FAIRVIEW (Ginéma) Ce soir à 7.00 et 9.00 p.m. Samedi au jeudi Représentation complète à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 et 9.00 p.m.

FESTIVAL de KARATÉ et de HAP KI DO
PLUS FÉROCE, PLUS CRUEL, PLUS MEURTRIER

QUE LE KUNG-FU ET LE KARATÉ

18 ANS
Adultes



VOICI LE HAP KI DO

VERSION FRANÇAISE DE **LADY KUNG-FU**

ANGELA MAO
CHAMPIONNE DU "HAP KI DO" et vedette de "Enter The Dragon"

DÉTRUIT TOUT SUR SON PASSAGE

2e FILM D'ACTION dans CHAQUE CINÉ

3e SEMAINE!

ATEAU ELECTRA VERSAILLES GREENFIELD PK.
5100 Bd. de la Plaque 271-4400 Ste Cath & Amherst 522-9177 7265 Sherbrooke E. 352-4020 Pl. Greenfield Park 671-6129

RADIO FM

CFOR 92.5 CKMF 94.3
CBM 95.1 CJFM 95.9
CKVL 96.9 CHOM 97.7
CHRC 98.1 CBF 100.7
CHLT 102.7 CFDM 104.3
CFGL 105.7

18:00 CBF Prélude au soir
Symphonie no 2 en mi mineur (Rachmaninov): Orch. de Los Angeles, dir. Wallenstein. — Danses sacrées et profanes (Debussy): Nicomac Zabala, harpe et orch. de chambre Paul-Kuentz.

19:00 CBF Les Musiciens par eux-mêmes
Invités: Pierre Fournier, violoncelliste et Jean Fonda, pianiste. Animateur: Raymond Charette.

20:03 CBF L'Art aujourd'hui
"Mahler, a biography", 1er volume d'un ouvrage monumental d'Henry-Louis de La Grange (Editions Doubleday). Invité: Henry-Louis de La Grange. Interview: Maurice Fleuret.

20:30 CBF Orchestre symphonique de Montréal. Au pupitre: Franz-Paul Decker. Solistes: Trio Beaux-Arts. Concerto no 9, K. 271 (Mozart); Concerto en la mineur pour violon et violoncelle, op. 102 (Brahms); et Concerto en do majeur pour piano, violon et violoncelle, op. 36 (Beethoven).

22:00 CBF Un artiste se raconte
Invité: Sario Lama. Animateur: Jean-Paul Nolet.

23:03 CBF Vienne la nuit
La vie et l'oeuvre de Vivaldi. Concerto pour guitar et orchestre en ré majeur: Siegfried Behrend et ens. I Musici. — Concerto en sol mineur, op. 8, no 8: Ens. I Musici. — Concerto en mi bémol majeur "Amoroso": Orch. philh. de Berlin, dir. Karajan. — Concerto pour guitar et orchestre en la majeur: Siegfried Behrend, et ens. I Musici.

SAMEDI
10:03 CBF La musique et les jeunes
De Windsor. Invité: Thérèse Gaudouy, étudiante en musique à Toronto. Oeuvres de César Franck, Claude Debussy et Maurice Ravel.

11:03 CBF Chronique du disque
Invité: Edgar Prüfler, comédien. Images positives, nos 3 et 9 (Dvorak); Rudolf Firkušny, piano. "Une barque sur l'occident" (Ravel): Orch. philh. de New York, dir. Boulez. — Exfr. de la Suite pour deux pianos, op. 14b

(Bartok): Richard et John Contiguglia. — Exfr. de la Symphonie no 1, en do (Buckner): Orch. du Concertgebouw, dir. Haitink.

12:03 CBF Leur violon d'ingres
Invités: Louise Maheux-Forcier, romancière, Oeuvres de Scarlatti, Bach, Schubert, Dvorak et une chanson de Barbara: "Ce matin-là".

14:00 CBF L'Opéra du Métropolitain
"Rigoletto" de Verdi. Collette Boky (Gilda); Joan Grillo (Adele); Enrico Di Giuseppe (le Duc); Matteo Manuguerra (Rigoletto); Elzo Flapello (Sparafucile); James Morris (Monterone); Choeur et orch. du Metropolitan, dir. Baudo.

notre choix d'émissions

CE SOIR

21:15 10 — Vedette-vérité: Gratien Gélinas
Homme de théâtre et homme d'affaires, le père adoptif de Ti-Coq se soumet au doux supplice d'une pseudo-vérité.

22:00 2 9 11 13 — Qui-vive: "De l'utilisation de l'énergie"
Les solutions de rechange au système centralisé de production de l'énergie. Suite et fin.

22:00 8 22 — ABC — News Close-up On Food-Green Grow the Profits
Emission spéciale sur l'industrie de l'alimentation chez nos voisins américains. Là comme ici, c'est du pareil au même.

23:55 4 — "The Eddy Duchin Story"
Biographie romancée du pianiste de jazz Eddie Duchin, avec Tyrone Power, Kim Novak et James Whitmore. Mais c'est bien parce qu'il n'y a à peu près rien d'autre.

12:00 2 9 11 — "Le Diable à trois"
Simone Signoret dans un drame d'horreur de C. Harrington.

SAMEDI (matinée)

13:00 2 3 4 5 6 7 9 11 — Football américain
La demi-finale de la Ligue nationale.

14:00 13 — "Les Frères Karamazov"
Les joies de la vie familiale vues par Dostoïevski et revues par Richard Brooks. Le papa est un peu débauché, mais personnel n'est parfait, n'est-ce pas? Avec Maria Schell et Yul Brynner.

16:30 10 — Rétrospective '73
Les principaux événements de l'année 1973 en rétrospective.

A.B.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Press.

tele presse
au jour le jour
TV

6:00 4 Dofasco Choir Special
7 10 Pierre, Jean ja-sent. Inv.: Claude Cou-tout, Guilda, Daniel Gué-rard, Georges Bouvier et Robert Savoie.

8:00 3 Energy For Vermont: How Much.
8 22 The Brady Bunch "Mis Popularity".
2 7 9 11 13 Tournesol "... des Prairies" De Duck Lake, en Saskatchewan.

10:00 2 9 11 13 Emission spéciale sur le Moyen-Orient.

11:00 2 7 9 11 13 Appelez-moi Lise (Endirect de l'Institut Leclerc). Invités: les disciples de Massenet, Ginette Reno, René Simard, Maurice-Richard et Denise Emond et Réal Bédard.
4 10 La Normandise. Inv.: Pauline Julien et Gilles Vigneault.

SALLE RESHAK

DERNIERS JOURS 14 ANS

Une fable bouffonne ou l'humour noir de Ferreri fait une fois de plus merveille.

ROBERT BENAYOUN / LE POINT

CLAUDIA CARDINALE • MICHEL PICCOLI
ENZO JANNACI • UGO TOSCANZI

un film de MARCO FERRERI

L'AUDIENCE

Allez voir ce film. — FRANCE-SOIR
Quelle réussite! — L'AURORA

15e SEMAINE
LA BONNE ANNEE
film de CLAUDE LELOUCH

bientôt

Salutez l'Artiste

3e SEMAINE 18 ANS Adultes

WHITE SLAVES of CHINATOWN

Au creux de la vague

SLEAZY RIDER

Color

EVE

SLEAZY: 10.00, 12.55, 3.50, 6.45, 9.40
WHITE: 11.5, 2.10, 5.10, 8.00, 10.25, 8.00

GRAND PRIX DU JURY CANADIEN '73 TOUS

L'INVITATION
UNE FÊTE FABULEUSE

RELACHE 24 DEC. SEM: 6.15, 8.00, 9.45
DIM. & 26 DEC. 2.45, 4.30, 6.15, 8.45

STUDIO A TOUS

DERNIÈRES FIANÇAILLES
DE J.P. LEFEBVRE

RELACHE 24 DEC. SEM: 6.30, 8.15, 10.00
DIM. & 26 DEC. 3.00, 4.45, 6.30, 8.15, 10.00

Vieux Montréal
136 EST. ST-PAUL - 861-7863

FESTIVAL \$1 des \$1 FÊTES

MATINÉES MIDI ET 3h20 POUR LES ENFANTS

Programme double pour toute la famille

"LES AVENTURES de YOGI L'OURS"
Avec Yogi Color

Aussi au même programme
LES FLINTSTONES
PIERRE-À-FEU FAIT FEU

POUR TOUS les goûts
7h et 9h
Un film différent chaque jour \$1.00

the young passions et

avec DIANA HADRY

La première fois, c'est de l'homme qu'une femme est amoureuse. Toutes les autres fois c'est de l'amour.

EROS

59, STE-CATHERINE E
288-5513 ST-LAURENT

Représentation complète à 10.15 a.m., 1.10, 4.05, 7.05, 8.15 p.m.
Dimanche continué depuis 1.00 p.m.

18 ANS
Adultes

NAKED LOVERS
COULEUR

ce fic ne joue pas le jeu...

VERSION FRANÇAISE DE **THE STONE KILLER**

CHARLES BRONSON
avec MICHAEL WINNER

LE CERCLE NOIR
MARTIN BALSAM

RIVOLI
ST-DENIS & BELANGER, 277-4129

GRANADA
4353 STE-CATHERINE E., 255-2428

RIVOLI: REPRÉSENTATION COMPLÈTE A 1.00, 4.20 et 7.45 p.m.
GRANADA: REPRÉSENTATION TOUS LES JOURS A 1.05, 4.25 et 7.45 p.m.

14 ANS

gunn la gachette

VERSION FRANÇAISE DE **BLACK GUN**

JIM BROWN
MARTIN LANDAU

gunn la gachette

DÈS AUJOURD'HUI!

Vendredi 21 déc. 7:00 et 9:00 Mon Oncle Antoine de Claude Jutra Tous

Vendredi 21 déc. à minuit Les Diables de Ken Russell 18 ans

Samedi 22 déc. 7:00 et 9:00 KLUTE (version française) avec Jane Fonda 14 ans

Samedi 22 déc. à minuit M*A*S*H* version française 14 ans

Dimanche 23 déc. 7:00 et 9:00 BANGLADESH avec George Harrison Tous

Lundi 24 déc. 7:00 et 9:00 La Filère Française avec Gene Hackman 14 ans

Mardi 25 déc. à 7:30 cont. Les Dix Commandements Tous

Mercredi 26 déc. 7:00 et 9:00 Il était une fois dans l'Ouest de Sergio Leone 14 ans

Jeudi 27 déc. 7:00 et 9:00 Les Diables de Ken Russell 18 ans

Vendredi 28 déc. 7:00 et 9:00 Le Roi de Coeur avec Genevieve Bujold 14 ans

Vendredi 28 déc. à minuit WOODSTOCK 14 ans

Samedi 29 déc. 7:00 et 9:00 La Folie des Grandsurs Tous

Samedi 29 déc. à minuit LET IT BE Les Beatles Tous

Dimanche 30 déc. 7:00 et 9:00 M*A*S*H* version française 14 ans

Dimanche 30 déc. à minuit Bangladesh avec George Harrison Tous

Lundi 31 déc. 7:00 et 9:00 L'Aventure du Poséidon 14 ans

Lundi 31 déc. à minuit Let the Good Times Roll avec Chubby Checker, Bob O'day, Chuck Berry... Tous

Mardi 1er jan. 7:00 et 9:00 L'Aventure du Poséidon 14 ans

Mercredi 2 jan. à 7:30 cont. Les Dix Commandements Tous

Jeudi 3 jan. 7:00 et 9:00 Easy Rider version française 18 ans

Retrouvez l'ambiance des FÊTES avec NOUS

NATIONAL
1728 est. rue Sainte-Catherine — 521-1119

Au Québec, en 1972

360 demandes d'indemnisation par des victimes d'actes criminels

QUEBEC (PC) — En 1972, 360 demandes d'indemnité ont été présentées au Service de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, de la part de victimes ou de leurs personnes à charge, révèle le premier rapport annuel du SIVAC.

Le SIVAC, qui dépend de la Commission des accidents du travail a été créé le 1er mars 1972 et son rapport couvre ses activités jusqu'au 31 décembre 1972, une période de 10 mois.

La moitié de ces demandes avaient trait à des crimes commis entre le 1er novembre 1966 et le 1er mars 1972.

À la fin de 1972, 148 demandes avaient été acceptées, 74 avaient été

jugées irrecevables, 6 avaient été retirées et 132 étaient à l'étude. Le rapport note la majorité des demandes à l'étude à ce moment sont maintenant réglées.

Vingt-huit demandes avaient trait à des voies de fait causant des lésions corporelles; 26, à des vols qualifiés; 23, à des incendies entraînant des pertes de vies; 22, à des tentatives de meurtre et 19, à des voies de fait commises au moyen d'une voiture automobile.

Répartition régionale

La répartition régionale des demandes s'établissait comme suit: 170 de Montréal, 55 de Québec et la banlieue

et 135 du reste de la province. Les frais d'administration du service ont été de \$69,527. On prévoit qu'ils seront de \$77,000 pour l'année 1973.

La Loi de l'indemnisation des victimes d'actes criminels prévoit que toute victime d'un acte criminel peut être indemnisée par la Commission des accidents de travail, même si l'agresseur n'a pas été poursuivi devant une cour criminelle.

La victime doit faire sa demande dans les six mois qui suivent la date du crime; ses dépendants, dans les six mois qui suivent le décès de la victime.

Droit subrogatoire

Dès qu'une demande lui a été faite, la Commission a le droit d'exercer une poursuite civile contre toute personne responsable des dommages subis par le réclamant, c'est-à-dire un droit subrogatoire.

Le rapport mentionne que ce droit subrogatoire a été exercé deux fois: contre l'automobiliste qui avait foncé sur la foule, lors d'une manifestation syndicale à Sept-Îles, le 10 mai 1972 et contre les responsables de l'incendie du restaurant Blue Bird, à Montréal, le 1er septembre 1972.

Dans le premier cas, une personne avait perdu la vie et 36 avaient été blessées et la majorité des victimes avaient fait des demandes d'indemnisation. Le responsable était assuré jusqu'à concurrence de \$35,000. La Commission l'a poursuivi pour la totalité des montants versés aux victimes.

Lors de l'incendie du Blue Bird, 37 personnes avaient péri et 58 avaient été blessées. La majorité des victimes ou des dépendants ont fait des demandes d'indemnisation qui ont toutes été acceptées. La Commission des accidents de travail a entrepris des procédures pour réclamer la totalité des dommages qu'elle a dû verser.

Le laser québécois a de bonnes chances sur le marché américain

QUEBEC (PC) — Les ventes américaines du laser CO2-TEA, inventé au Québec, pourraient atteindre \$175 millions avant 1980, lit-on dans le premier rapport annuel du Conseil de la politique scientifique.

Le conseil a créé un comité chargé d'évaluer le potentiel scientifique et industriel au Québec pour le développement et la fabrication de lasers. Ce comité a indiqué que le développement des lasers au CO2 avait atteint au Québec un seuil scientifique suffisant pour "que l'on puisse envisager une politique de concertation sérieuse dans ce domaine et que certaines des applications pourraient avoir des répercussions économiques importantes pour le Québec".

Le comité sur les lasers a prédit que les entreprises québécoises ne pourront capter qu'une partie res-

treinte du marché des lasers par suite des limites de croissance des organismes québécois.

Le conseil recommande donc au gouvernement d'établir une action concertée prioritaire dans le domaine de la recherche et du développement du laser CO2-TEA. Cette action devrait s'appuyer sur les moyens suivants:

— détermination d'un budget d'au moins \$25,000 pour cette année destinée à financer des projets établis;

— le Centre de Recherche industrielle du Québec devrait poursuivre ses recherches dans le domaine;

— le CRIQ devrait consentir des prêts conditionnels de \$150,000 à l'industrie pour chacune des trois prochaines années afin de développer la technologie de ce type de laser.

Entente de dernière heure entre l'Ontario et ses enseignants

TORONTO (PC) — Les députés à l'Assemblée législative de l'Ontario ont ajourné leurs travaux hier après-midi à 15 heures après avoir été informés par le ministre de l'Éducation, M. Thomas Wells, qu'un accord de la onzième heure est intervenu entre le gouvernement ontarien et les enseignants de la province. M. Wells a également annoncé le retrait de son projet de loi 274, visant à interdire un mouvement de démissions collectives des quelque 8,000 enseignants de 16 districts et à imposer un arbitrage obligatoire dans le conflit qui les oppose aux administrations scolaires.

Les termes de l'entente interve-

nue prévoient que les démissions collectives des enseignants n'entreront en vigueur que le 31 décembre prochain.

La mesure de compromis met fin aux séances de la législature convoquée l'hiver dernier. Les députés pourraient être rappelés au cas où les enseignants et les commissions scolaires échoueraient dans leurs tentatives de trouver un règlement à leur différend d'ici la fin de janvier.

Rappel de la Chambre

Le ministre de l'Éducation a cependant indiqué qu'il maintient toujours son projet de la loi 274 visant à

imposer l'arbitrage obligatoire et à interdire les démissions collectives comme moyens de pressions dans la négociation des conventions collectives de travail.

M. Wells a également menacé de rappeler la Chambre, dès la semaine prochaine, si les deux parties n'amorcent pas leurs négociations avec diligence.

Le projet de loi retiré hier par le gouvernement avait donné lieu à des échanges acrimonieux entre le gouvernement et les partis d'opposition. Les Partis libéral et néo-démocrate ont tous deux combattu la mesure, la qualifiant "d'atteinte aux libertés civiles".

LES CHARLOTS POUR TOUS

S'ILS OUVERT
UNE ÉPICERIE DANS VOTRE
QUARTIER DÉMÉNAGEZ!



Moins de 14ans \$100

LE GRAND BAZAR

274-6155

523-5180

525-2174

PLAZA

CANADIEN

MAISONNEUVE

C'est demander si peu.



Le nouvel appareil Kodak pocket Instamatic 10.

Moins de \$28. Le prix peut changer sans préavis.

tele presse
Fatigue de tourner le bouton du téléviseur? Branchez-vous sur TÉLÉ-PRESSE le guide de TV inclus le samedi dans la presse

FESTIVAL DE KARATE 14ans
Ce n'est plus du cinéma c'est de la rage avec les maîtres du KUNO-FU
L'INVINCIBLE POING D'ACIER!
Deux frères justement à mort, dans de nouvelles techniques de combat
2 GRANDES PRIMEURS AU MÊME PROGRAMME!
LES 7 FAUVES DE CHINE
J'IRAI VERSER DU NUOC MAM SUR TES TRIPES!
ARLEQUIN 7 Fautes à 12:50, 3:40, 6:30, 9:30 p.m. J'ai venir à 2:15, 5:15, 8:10 p.m.
RITZ Sur semaine des 6:15 p.m. Dimanche continué de puis 1:00 p.m.
ARLEQUIN 1004 Ste. CATHERINE EST. 288-2943
RITZ 1313 BELANGER E. 272-5290

les Novices Ensorcelées 18 ANS Adultes
LES DÉMONS
avec Anne Libert-Karin Field-Couleur
Cours de perfectionnement pour couples débutants
la CLASSE DU SEXE
avec MICHELE MERCURE Yves Chéreau Jackie Lombard
Aux 2 cinémas
CINEMA LAVAL 1-15, 4-30 et 7-45 p.m. LAVAL (Cinéma) 31 Tous les jours représentations à 1:25, 4:50 et 8:00 p.m.
PAPINEAU représentation complète à 1-15, 4-30 et 7-45 p.m. LAVAL (Cinéma) 31 Tous les jours représentations à 1:25, 4:50 et 8:00 p.m.
CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200 PAPINEAU & MT-ROYAL 521-6853

K-TEL INTERNATIONAL présente
Moins de 14ans \$100 POUR TOUS
dean jongs que vous avez aimé dans UN AMOUR DE COCCINELLE
maintenant dans monsieur SUPERINVISIBLE
VERSION PARODIÉE DE MR. SUPERINVISIBLE
Dans chaque cinéma
1094 ST-DENIS 848-4211 METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY st-denis
MONSIEUR SUPERINVISIBLE: 12:00, 3:25, 6:30, 9:55 SARTANA PISTOLET POUR 100 CROIX: 1:31, 4:58, 8:21
CINEMA GALERIES D'ANJOU TEL 353-5960 VIAU PONT-VIAU TEL 669-3866 NORD ST-JEROME
ROYAL BERTHIERVILLE ROSE STE-THERESE PARIS SHERBROOKE
MAGOG, MAGOG PARIS, TROIS RIVIERES CHAMPLAIN CAP DE LA MADELEINE

14 ANS 3e sem. La Puissance du KARATE! Révêtée sans réserve
VOYEZ... le poing de la furie... les cinq doigts d'acier!
LE DESPOTE CRUEL avec BRUCE LEE
L'HOMME AUX MAINS D'ACIER
bijou PARC-Vendôme 394-7200
MENACES + CHANTAGE + PHOTO TRUQUÉE... 14 sem. Il n'y a pas de fumée sans feu Le meilleur film d'ANDRÉ CAYATTE ANNIE GIRARDOT chevalier
1590 ST-DENIS 848-3732 1:25, 3:45 METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY 633-5117
POUR TOUS SERGIO LEONE I'IL ETAIT UNE FOIS... LA REVOLUTION JAMES CAGNEY ROD STEIGER pierrot
HORAIRE: 12:30, 3:15, 6:00, 8:45 p.m.

EATON LA BOÎTE AUX CADEAUX

ARTICLES
À SUCCÈS

Les bijoux colorés Des présents d'actualité

Coro vous propose un choix imposant de bijoux à offrir en cadeau. Les prix sont raisonnables et la collection attrayante. Teintes harmonieuses de rouge, blanc, marine, noir, rose, bleu, vert, jaune, crevette ou beige. Voici quelques exemples parmi tant d'autres:

Tour de cou, à gros grains	3.00
Collier à gros grains	4.00
Sautoirs à grains moyens; 60"	3.00
Boutons d'oreilles, à pince	2.00
pour oreilles percées	3.00

Achats en personne seulement

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée),
Anjou, Pointe-Claire et Cavendish,
Côte-Saint-Luc - Rayon 215



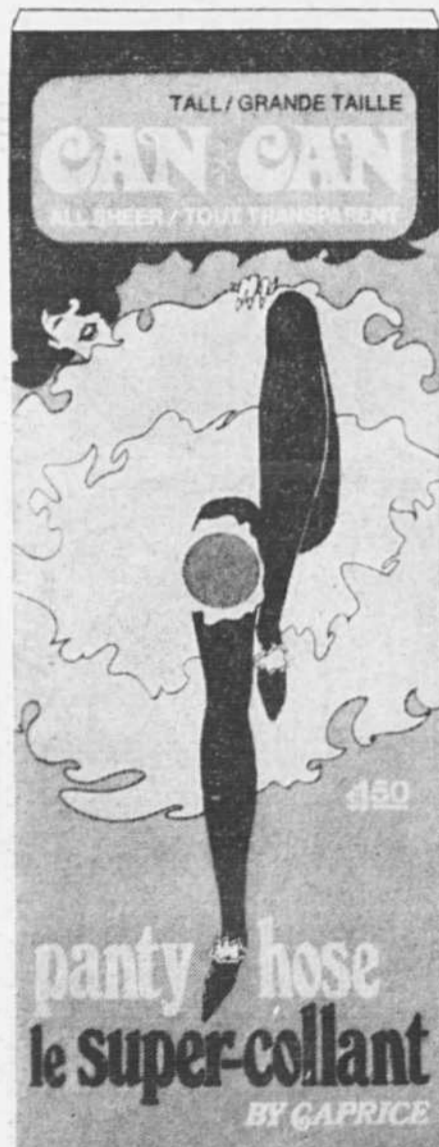
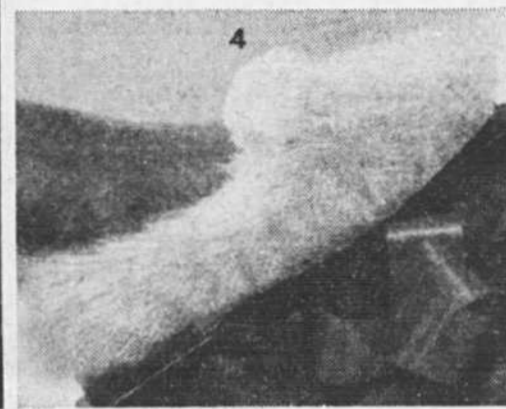
Choyez-la de pantoufles douillettes

Rendez plus confortables ses moments-flânerie.

1. Nylon broissé en rose ou bleu roi double de molleton. Semelle de caoutchouc. Pointures 5 à 10. **6.00**
2. Pantoufles-bottillons en douce peluche acrylique "Orlon". Doublure en tricot. Semelle de cuir. Rose, bleu clair, ton or ou champagne. Pointures petite, moyenne, grande. Achats en personne seulement. **5.00**
3. "Bunny Hopper" en acrylique "Orlon" broissé. Languette décorée d'un ruban. Doublure en tricot. Semelle et talon de caoutchouc. Blond vison, rose, bleu ou pourpre. Pointures sans demies, 5 à 10. **5.00**
4. "Honey Bunnies" en peiuche acrylique "Orlon" doublée de tricot. Soufflet au cou-de-pied. Champagne, bleu clair, rose ou jaune. Pointures sans demies, 5 à 10. **5.00**

Venez ou téléphonez
842-9211

Eaton Centre-ville (deuxième étage),
Anjou, Pointe-Claire et Cavendish,
Côte-Saint-Luc - Rayon 238



Offrez Can-Can... les belles jambes des festivités

Les bas-culottes Can-Can compléteront avec raffinement vos tenues des Fêtes. Voici trois versions populaires dans les tailles suivantes: moyenne (5' à 5'3", jusqu'à 115 lb), grande (5'3" à 5'6", jusqu'à 135 lb), (5'6" et plus de 145 lb)

1.50 ch.

1. Tout nylon diaphane dans un tricot uni de la taille à la pointe. Cupido (beige clair), Palma (beige moyen), Coppertone (ton cuivre), Roma (brun clair).

2. Bas-culotte de modèle courant. Petite culotte et pointe renforcées. Talon sandale. Cupido (beige clair), Palma (beige moyen), Coppertone (ton cuivre), Roma (brun clair) ou taupe.

3. Nylon diaphane avec petite culotte et pointe renforcées. Talon sandale. Cupido (beige clair), Palma (beige moyen), Coppertone (ton cuivre), taupe ou ardoise.

Eaton est juste au bout du fil **842-9211**

Livraison des commandes de 3.00 et plus.

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée, Anjou, Pointe-Claire et Cavendish, Côte-Saint-Luc - Rayon 201

Attention plus que 2 jours pour faire vos achats de Noël.

EATON OUVRE AUJOURD'HUI DE 9h30 à 21h; DEMAIN (SAMEDI) DE 9h à 21h.